

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 2.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 JANVIER 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

ÇA ET LÀ

Nous publions la correspondance de M. C.-A.-M. Globenski, ex-député des Deux-Montagnes, comme nous publierons tout ce qu'on voudra bien nous adresser relativement aux questions importantes qui intéressent l'avenir politique et matériel du pays. Nos colonnes sont ouvertes. Il est temps que nous nous préparions si nous ne voulons pas être pris par surprise comme nous l'avons été lors de la Confédération.

A la veille des événements qui se préparent en Europe, à la veille d'une guerre européenne où l'Angleterre se trouvera certainement engagée, il faudrait manquer de patriotisme pour ne pas considérer d'avance les dangers qui nous menacent.

Nous avons toujours été, pour notre part, opposé à l'annexion, parce que nous préférons notre système politique à celui des Américains, et, sous le rapport purement politique, nous n'avons pas contre l'Angleterre de griefs suffisants pour nous séparer de l'Angleterre.

Mais s'il était constaté que sans l'indépendance nous n'aurons jamais avec les autres pays les relations commerciales dont nous avons absolument besoin, s'il était même clairement démontré que sans l'annexion nous sommes destinés à mourir de faim, quels seraient les gens assez fous pour se trouver mal au seul mot d'annexion et pour s'écrier : "Plutôt mourir que de nous annexer." Non, ce sont des questions qui méritent d'être discutées, et ceux qui sont opposés à toute idée d'indépendance ou d'annexion, doivent être contents d'avoir l'occasion de combattre cette idée qui fait rapidement du chemin parmi certaines classes de notre population. A quoi serviraient de nier ce qui se passe. Plusieurs de ceux qui crient le plus fort au Canada seraient les premiers à voter se-

crètement pour l'annexion ou l'indépendance. Encore une fois, nous sommes opposés à l'annexion, et nous voyons de fortes objections à l'indépendance, mais nous croyons opportun et nécessaire de discuter ces questions.

Le *Globe*, dans un article plus modéré que le premier, dit avec raison qu'il serait important de savoir si les États-Unis accorderaient au Canada indépendant la réciprocité et les avantages commerciaux que nous désirons.

M. Ferdinand Gagnon croit que le chiffre des Canadiens-français établis aux États-Unis n'est pas d'un million, comme on l'a prétendu, mais d'environ 400,000. Avec une centaine de mille éparpillés dans les autres parties de l'Amérique du Nord et du Sud, cela forme bien 500,000.

Il fait froid en France; on n'y a pas vu autant de neige depuis longtemps. Le thermomètre a marqué jusqu'à cinq degrés au dessous de zéro. On trouve cela effrayant. Cinq degrés! Belle affaire! Que diraient-ils donc ces naïfs Français s'ils avaient nos petits froids de 25 ou 30 degrés?

Il y avait environ 200 personnes à l'assemblée qui a eu lieu, la semaine dernière, dans la salle du marché Bonsecours, pour prendre en considération la question de la construction du pont du Côteau. Voilà une preuve frappante de l'apathie de notre population; il n'y a presque plus rien capable de l'émouvoir. La misère publique, les exemples de faiblesse et de démoralisation donnés en haut lieu, les déceptions de toutes sortes sont en grande partie la cause de cet état d'apathie.

La *Chicago Tribune* dit que le *Globe* a raison quand il affirme que l'annexion suivrait de près l'indépendance, mais elle croit cependant qu'avec un Zollverein le Canada, ayant les avantages matériels de l'annexion, pourrait rester indépendant. Elle expose ensuite les raisons qui devraient engager le Canada à obtenir à tout prix le marché immense des États-Unis, sans être obligé comme maintenant de payer quinze et vingt cents par minot sur tout le grain qui y est exporté. Elle ajoute qu'une couple d'années de plus de misère acheveront de convaincre les Canadiens qu'ils ne peuvent se passer des États-Unis.

Pour satisfaire tous ceux qui veulent être placés en France, un homme d'esprit propose un système qu'on pourrait fort bien mettre en pratique au Canada et sur lequel nous appelons l'attention du gouvernement. Le voici :

"Tous les sept ans on ferait une grande loterie Nationale, à laquelle participeraient tous les citoyens. Le premier numéro sortant serait Président de la République, les autres ambassadeurs, ministres, sénateurs, députés, etc., etc., par rang de sortie, et ainsi de suite jusqu'au poste de garçon de bureau dans les ministères, gardien de squares, enfin jusqu'à complet épuisement de toutes les places tant en-
viées du gouvernement.

"Dans cette combinaison d'un nouveau genre, le sort amènerait évidemment des résultats étranges, mais les affaires n'en iraient peut-être pas plus mal."

La *Minerve* fait une distinction entre la société d'économie politique et les agissements de certaines personnes qu'elle accuse d'avoir induit le *Herald* de New-York en erreur, en lui faisant croire qu'on pensait dans le Canada à l'indépendance ou à l'annexion. Elle va jusqu'à parler d'une *conspiration organisée pour renverser l'autorité de la mère-patrie*, exciter les Américains contre le tarif protecteur et même obtenir de l'argent des Américains. Si nous comprenons la *Minerve*, l'existerait en dehors de la société une organisation ayant un but tout différent.

La *Gazette* de Montréal s'exprime sur le même sujet dans des termes modérés, nie l'existence d'aucune idée d'indépendance et d'annexion, mais admet que la société peut fort bien discuter toutes les questions qu'elle voudra.

M. Daudet écrit dans le *Figaro* que M. Grévy a accepté avec répugnance la présidence de la république française, qu'il a un sentiment très-vif de la responsabilité que sa position lui impose et qu'il est convaincu que l'unique péril qui menace le régime républicain provient, non des manifestations légitimistes ou bonapartistes, mais des entreprises radicales. Il ne croit pas au danger réactionnaire, car il est fermement convaincu que la majorité du pays est derrière lui, souhaitant qu'il réussisse, et que les dissidents monarchistes capables de créer des difficultés à son gouvernement sont en trop petit nombre pour qu'il y ait lieu de les redouter. En revanche, il croit au danger que les violents du parti républicain font courir à la République; il est d'avis qu'il y aurait péril "à verser plus à gauche"; il le répète souvent, et il dirait volontiers :

—Le radicalisme, voilà l'ennemi.

Ses idées comme son attitude se seraient donc singulièrement modifiées, on le voit, depuis bientôt six mois qu'il est au pouvoir. On apprend à tout âge, et le gouvernement est une rude école pour les esprits ouverts et les âmes patriotes. Tant pis pour ceux qui ne savent pas profiter des enseignements qu'on y peut recueillir.

Le *Courrier des États-Unis* a cru devoir parler lui aussi du mouvement qu'on prétend exister au Canada en faveur de l'indépendance. Après avoir donné les raisons qui lui font croire que ce mouvement a l'air sérieux, il mentionne les arguments de ceux qui seraient en faveur de la rupture du lien colonial, et les résume dans les termes suivants :

Le Canada, dit-on, commence à sentir le besoin de débouchés pour ses produits. Le gouvernement a adopté des réglemens favorables à la production; mais il s'est arrêté là, et il a laissé les frontières fermées à l'exportation de l'excédant de la consommation locale. Nous avons des ports de sortie, mais ils ne conduisent nulle part pour nos marchandises. Nous n'avons pas le droit de faire des traités, et nous sommes soumis à ceux que fait la Grande-Bretagne, non en vue de nos intérêts, mais des siens. Nous sentons lourdement que nous sommes des colons, et non des citoyens jouissant des mêmes droits que les citoyens britanniques en Angleterre. Voyez, par exemple, nos constructions maritimes. Nous

sommes très-avancés dans cette branche. Nous pouvons faire n'importe quels navires, mais nous ne pouvons pas les vendre en France, pas plus que dans aucun des pays avec lesquels l'Angleterre a des traités—sans payer un droit de \$3 par tonne, tandis que l'Angleterre vend ses meilleurs steamers de fer sans plus de droits que 40 cents par tonne. Prenez les instruments d'agriculture; les droits en France sont dans la proportion de trois à un contre nous;—le fromage cinq à un, et ainsi de suite pour une multitude d'articles, sans parler de ceux absolument écartés par des droits prohibitifs, tel que les lainages, les cotonnades, les cuirs, etc.—cela, tandis que l'Angleterre peut importer ces objets en France à 10% de droit.

Plus près de nous, sur notre frontière, nous avons à payer 25% aux États-Unis sur les chevaux, le beurre, le fromage, la volaille, etc.

Dans un autre ordre d'idée, nous sommes sans voix au parlement impérial, et c'est en réalité Downing street qui nous gouverne. Nous ne sommes point consultés sur les questions nationales dans lesquelles nous sommes personnellement intéressés. Si la Grande-Bretagne entrait demain en guerre avec les États-Unis, nous recevions les premiers coups sans avoir aucun avantage à attendre dans aucun cas. Une guerre avec la Russie ne nous serait pas moins fatale. Toute notre marine marchande, qui est une grande partie de notre fortune nationale, serait infailliblement détruite.

On dit encore beaucoup de choses, et il est positif que ces arguments se répètent et se fortifient de jour en jour. Beaucoup de très-bons esprits pensent que le Canada aurait beaucoup à gagner à briser les liens qui l'attachent à la Grande-Bretagne, que la Grande-Bretagne n'aurait rien à y perdre, au contraire, et qu'il y aurait avantage pour elle, après avoir permis à sa colonie de se séparer d'elle à l'amiable, à avoir une puissance libre et sympathique sur la frontière des États-Unis. Ceux-ci, de leur côté, ne pourraient qu'être favorables au mouvement, qui permettrait une union douanière entre les deux puissances, le licenciement de part et d'autre d'un nombreux personnel de douanes, etc., et un échange de ressources qui activerait singulièrement le déploiement de toutes les énergies des deux côtés de la frontière.

M. Barthe, fondateur et rédacteur de la *Gazette de Soré*, vient d'annoncer que dégoûté par la vénalité des hommes publics et l'absence complète de moralité et d'opinion publique, sacrifié par ses amis dans la contestation de l'élection de Richelieu, il se retire de la vie militante du journalisme pour se consacrer exclusivement à sa profession. Il offre en vente son journal qui rapporte \$2,000, et son matériel d'imprimerie.

M. Barthe était un journaliste habile, vigoureux et sincère, dont ses adversaires ne devraient nier ni le talent ni le patriotisme, ni l'indépendance et l'honnêteté politiques. Nous savons que dans plusieurs circonstances il a sacrifié son intérêt personnel et son avancement à ses convictions nationales et politiques. Il en est peu de qui on puisse en dire autant.

Quoique conservateur en principe, il reprocha à M. Cartier, en 1867, de changer la constitution du pays sans consulter le peuple, marcha généralement avec le parti libéral et ne se gêna jamais de dire ce qu'il pensait. Cette indépendance honore celui qui la possède, mais ne lui profite guère dans un pays où presque tous ceux qui s'occupent de politique sont plus ou moins intéressés au maintien du gouvernement. Nous regrettons, pour notre part, que M. Barthe abandonne, comme plusieurs autres, la politique et le journalisme à l'âge où il pourrait y rendre de plus grands services au pays, mais nous nous expliquons le dégoût qu'il éprouve et nous comprenons les motifs qui le font agir.

Le dîner de la société d'économie politique fait du bruit. On lui donne des proportions et une portée auxquelles on s'attendait guère. On ne parle que de cela aux Etats-Unis comme au Canada; on dit et on répète que c'est le commencement d'un mouvement en faveur de l'indépendance et même de l'annexion. On fait coïncider la formation de la nouvelle société avec une visite qui aurait été faite à Washington par un Canadien important, dans le but de sonder l'opinion des hommes d'Etat Américains relativement à l'indépendance du Canada, et on se livre à mille conjectures.

Le *Globe*, mal inspiré, dit-on, par quelqu'un de Montréal, a fait une charge à fond de train contre la nouvelle société qu'il accuse d'entretenir des sentiments annexionnistes. Parlant à tort et à travers, il dit que c'est le parti tory de Montréal qui, aujourd'hui comme à d'autres époques de dépression commerciale, arbore le drapeau de l'annexion. Or, il est bien connu que la majorité des membres de cette société appartient au parti libéral et que leur seul but est de discuter sans parti pris toutes les questions d'intérêt public.

On dirait, à entendre le *Globe*, qu'il n'est pas permis de rien faire et dire sans son autorisation, d'avoir d'autres idées que les siennes et même de choisir sans le consulter des sujets de discussion. La Société ne sera pas de cet avis-là, sans doute, et elle rendra service au *Globe* en lui fournissant des sujets de discussion moins ennuyeux que ses éternelles jérémiades sur la protection et le libre-échange.

Chose étonnante! C'est le *Globe*, le grand organe du parti libéral, qui crie au scandale et se voile la figure, parce que des hommes des deux partis, plus clairvoyants que lui, se proposent de discuter des questions d'un caractère très-libéral! Le *Globe* veut rester à cheval sur le libre-échange; impossible de lui faire lâcher son dada favori; il croit que c'est avec cette vieille rosse qu'il va revenir au pouvoir. Eh bien, qu'il chevauche tant qu'il voudra sur la pauvre Rossinante, mais qu'il permette au moins aux autres d'aller un peu plus vite et de voir plus loin.

* *

Le *Herald*, de New-York, du 31 décembre, contenait trois grandes colonnes d'informations relatives à la question intéressante de l'indépendance du Canada. Les rédacteurs de cet important journal, et M. Bennett lui-même, se sont mis en communication avec plusieurs personnes du Canada, et ont publié tout ce qu'ils ont appris. Ils n'ont pas manqué surtout de voir et de faire parler tous les Canadiens marquants qui ont passé à New-York depuis quelques jours. Après Sir Francis Hincks et M. McMaster, est venu le tour de M. Ross, ex-procureur-général dans le cabinet Joly, qui a répondu longuement et franchement à l'interrogatoire qu'on lui a fait subir.

M. Ross a admis que la situation déplorable de la province de Québec et le mauvais état des affaires en général, préoccupaient tous les esprits sérieux et les portaient à croire que des changements politiques importants seraient bientôt nécessaires. Il dit que l'union législative pourrait être considérée avant longtemps comme le seul moyen de remédier aux embarras financiers des provinces, et que cette question ferait surgir celle de l'annexion. Il expose ensuite longuement les raisons pour lesquelles on commençait à se convaincre au Canada que notre état colonial était un obstacle sérieux à notre progrès industriel et commercial, en nous empêchant de faire avec les autres nations les traités de commerce qui nous ouvriraient les marchés dont nous avons absolument besoin. Il donna comme exemple ce qui vient de se passer à Québec au sujet du fameux contrat de chaussures, qu'on dit avoir été fait par le gouvernement français avec M. James Ross. M. Ross avait tout ce qu'il fallait pour exécuter ce contrat, et, cependant, vu l'absence complète de réciprocité entre la France et le Canada, il a été obligé de renoncer à une entreprise qui aurait fait tant de bien à Québec.

Quelque soit le résultat définitif de la société d'économie politique, elle aura eu toujours le bon effet de faire parler de nous, et de prouver qu'il y a au Canada des personnes qui ont encore assez de vie et de courage pour s'occuper de l'avenir de leur pays.

L.-O. DAVID.

NOTRE REVENU

Les sources de notre revenu actuel ne sont pas nombreuses. Elles ne sont guère fécondes non plus, et le champ quelles offrent aux opérations financières est très-restreint. Le revenu proprement provincial ne s'élève pas à plus d'un million. Le reste du budget est formé par le subside fédéral, qui constitue près de la moitié de nos ressources et le plus clair de notre recette générale. Cet *item* principal mentionné, l'énumération est courte et peu brillante. Le chapitre des terres publiques, celui des licences et celui des timbres, font seuls quelque figure; le reste n'est que du menu détail. Les terres produisent en moyenne \$400,000 ou 500,000, les licences \$200,000, les timbres \$150,000.

C'est avec ces chiffres qu'il faut balancer les deux budgets et défrayer les dépenses des différentes branches du service public, de la législation, qui coûte près de \$200,000 chaque année, du service civil, \$150,000 de l'administration de la justice; \$500,000 de l'éducation; \$300,000 de l'agriculture, de la colonisation et de l'immigration; \$250,000 des travaux publics (ordinaires); \$150,000, sans compter les œuvres de charité et les menus frais.

Il y aurait équilibre, cependant, n'était le service de la dette qui est venu s'ajouter aux autres, sans recevoir de contre-poids du côté des recettes, qui est le vrai surcroît, la véritable entrave qui dérange toute la machine.

Les fonctions du trésorier provincial, sous notre système administratif, ne sont ni bien difficiles ni bien compliquées, en temps ordinaire. Ce n'est guère qu'une affaire de comptabilité. Il s'agit de balancer un gain assuré d'avance, arrivant à époque fixe, et une perte presque toujours proportionnée, restreinte dans de justes limites. C'est à cela que se réduit la besogne du trésorier de la province d'Ontario, laquelle n'a pas de dettes et vit tranquillement de son revenu, et à cela que se bornait le travail de notre trésorier avant l'exécution des grandes entreprises qui sont venues troubler le fonctionnement de notre organisation financière en grevant notre budget et en nous poussant hors des voies ordinaires, en nous créant une dette et en surchargeant nos finances du service de cette dette.

Mais ces fonctions, assez simples dans les conditions d'existence prévues à l'origine du régime actuel, deviennent embarrassantes dès que l'on s'écarte des routes tracées, que l'on se voit en présence de besoins inattendus sans pouvoir trouver en même temps des ressources nouvelles pour contrebalancer le surcroît des obligations qu'il faut encourir. La position devenant alors anormale, les complications surgissent, les crises se déclarent, l'administration des finances, d'aisée qu'elle était devient difficile et absorbe bientôt les forces vives de l'Etat même.

La province de Québec en est arrivée à ce point critique. Elle a vu ses charges augmenter pendant que ses moyens restaient les mêmes, et depuis trois ou quatre ans qu'elle est dans cet état, ses gouvernants ont vainement cherché à rétablir l'équilibre. Les uns ont proposé comme remède le retranchement, l'économie, les autres ont suggéré l'augmentation des taxes. Notre politique tout entière a roulé sur ce thème, et la question financière, jadis reléguée à l'arrière-plan, occupe aujourd'hui le premier rang, les autres s'effacent devant cette question vitale, et ce n'est pas trop du concours de tout le cabinet pour faire face à la situation que le trésorier suffit sans peine à

contrôler seul aux époques de calme et de tranquillité.

Comment sortir de la position fautive où nous nous trouvons? Quels sont les moyens à la disposition du trésorier et du gouvernement?

On parle de vendre le chemin de fer du Nord, qui est la cause première de nos difficultés, et dont le produit, en éteignant nos obligations pour moitié, et en diminuant d'autant le service de la dette, serait probablement suffisant pour remettre nos finances dans leur état normal, mais le peuple verrait avec peine le gouvernement se dessaisir de cette propriété, qui a une si grande importance en vue de l'avenir, pour satisfaire aux besoins du jour. Ne vaudrait-il pas mieux garder le chemin, quitte même à effleurer la taxe directe? En tous cas, le moyen terme dont il est question depuis peu, d'un subside spécial, comme indemnité à la province, serait certainement préférable. Ce subside aurait quant à l'amortissement de la dette, le même effet, pour partie, que la vente en bloc et l'exploitation du chemin comblerait largement la différence.

Le retranchement n'est plus en question. Il a été poussé à ses dernières limites, et il est admis que la province ne saurait être administrée plus économiquement.

Il reste la taxe, ce remède nécessaire nécessaire que le gouvernement devra appliquer si la vente du chemin de fer ou l'indemnité fédérale ne suffisait pas. Il peut élever les impôts existants, dans la branche des licences, dans celle des timbres, etc. Et s'il faut sortir de la sphère actuelle, il peut aborder la taxe directe pour laquelle on ferait bien, à tout événement, de commencer dès à présent à préparer l'esprit populaire, en vue des éventualités de l'avenir.

A. GÉLINAS.

RÉCOMPENSES INTERNATIONALES

Le département de l'Instruction Publique de la province de Québec vient de recevoir de France les récompenses que lui a décernées le jury de l'Exposition internationale de Paris. Elles consistent en trois diplômes de médailles d'or et deux diplômes de médailles d'argent. La première de ces distinctions, qui est en même temps la plus haute récompense que pouvait donner le jury, a été accordée à la province de Québec, pour l'éducation de l'enfant et pour l'enseignement primaire. Ce résultat éminent, obtenu au milieu d'un concours universel, est bien propre à nous rendre fier de notre système scolaire, et demeure tout à fait à l'honneur de ceux qui se donnent ici l'humble et grande mission d'enseigner la jeunesse. C'est une réponse péremptoire à tous ces journaux hostiles, à ces voyageurs atteints de myopie, à ces écrivains fanatiques qui ne cessent de déplorer notre ignorance, et proclament sur tous les tons le peu d'élégance du *patois* canadien-français. Au milieu de dangers qui ne cessent d'entourer notre race, il est consolant de songer que ceux qui nous remplaceront se préparent par l'étude et par l'instruction à remplir à leur tour le rôle providentiel joué par leurs pères dans l'Amérique du Nord.

Le département de l'Instruction Publique de notre province a mérité aussi un second et troisième diplôme de médaille d'or pour l'organisation et le matériel de notre enseignement secondaire, ainsi que pour la manière dont sont imprimés et distribués nos livres d'école. De plus, deux diplômes de médailles d'argent ont été décernés au même département pour l'imprimerie, la librairie et le matériel de l'enseignement supérieur.

À côté de ces distinctions honorifiques qui s'adressent à toute la province de Québec, le gouvernement français n'a pas oublié ceux de nos compatriotes qui se sont particulièrement distingués au service de l'Instruction publique. Notre confrère, M. A.-N. Montpetit, a reçu un diplôme et une médaille d'argent pour une série de livres de lecture canadiens qui, depuis sa mise en circulation, ne cesse de donner les

meilleurs résultats. M. Henri La Rochelle a reçu la même récompense pour son nécessaire géographique, et des mentions honorables ont été accordées à la maison Rolland et fils, de Montréal, pour ses livres d'enseignement primaire, et à M. Charles Baillargé, pour son tableau de stéréométrie. Les instituteurs des jeunes aveugles, des sourdes-muettes et des sourds-muets, ont obtenu des médailles de bronze, et l'honorable M. Chauveau un diplôme de médaille d'or pour son livre sur l'Instruction publique—cette étude consciencieuse qui résume à elle seule l'histoire de l'éducation en ce pays, et qui est signée par un homme qui a voué sa vie avec cette noble cause.

La presse canadienne-française ne saurait laisser passer inaperçue le triomphe que vient de remporter à Paris l'Instruction Publique de notre province. Ce résultat inespéré est dû à la direction éclairée de l'hon. surintendant, M. Ouimet, aux efforts de M. Archambault, de l'École Polytechnique de Montréal, aux officiers du département et aux instituteurs de nos écoles primaires. Tous ont eu à cœur de mettre en pratique cette vérité. Tant que nos paysans, nos artisans, nos ouvriers sauront lire, écrire, compter, et que se développera chez eux par des procédés nationaux l'Instruction pratique qui fait la force des populations laborieuses, ils n'auront pas à craindre les dangers de l'assimilation étrangère. Le Canada français restera autonome. L'Instruction primaire telle qu'elle est dirigée maintenant, est le principe nutritif de sa sève. Il y a là une force supérieure même aux institutions politiques qui peut défier tous les efforts de nos adversaires.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

AVIS À NOS ABONNÉS

Vu la bonne volonté que nous remarquons chez nos abonnés, nous avons jugé à propos de prolonger d'un mois le délai accordé à ceux qui nous doivent des arriérés. Ainsi, nous donnerons la prime et nous ne demanderons que \$3 par année à ceux qui nous paieront ce qu'ils doivent dans le mois de janvier.

LES FEMMES

Le faible presque général des femmes est pour l'homme d'une figure éclatante: la raison des femmes se laisse gouverner par les yeux.

* *

Le suffrage général des hommes, en faveur d'une belle femme, lui attire infailliblement la haine de toutes les autres femmes; mais les hommages flatteurs des uns la consolent aisément de l'aversion marquée des autres.

* *

Un homme qui veut raisonner avec une femme, particulièrement sur certains points où la nature a plus de part que la raison, doit s'attendre à la suivre par mille détours, et à se trouver rejeté bien loin du terme, lorsqu'il croit y toucher: il faut qu'il se contente à la fin de revenir prendre haleine dans le lieu où il est parti, tandis qu'elle voltige alentour et qu'elle est prête à lui faire recommencer une nouvelle course.

* *

Une femme une fois subjuguée l'est pour toujours.

* *

Les femmes ne conviennent jamais de rien à leur préjudice, lorsque notre sexe y est intéressé; et pourquoi? Parce qu'en censurant la tromperie dans une autre femme, elles condamneraient leur propre cœur.

* *

Le frivole amusement du jeu, de la parure, des visites et des spectacles, borne les idées de la plupart des femmes, surtout de celles qui se croient les plus propres à briller.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RAY. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.



MARCHÉ SAINTE-ANNE, MONTRÉAL



MARCHÉ SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

LES MARCHÉS DURANT LES FÊTES

Courte dissertation sur l'Union législative, l'Annexion, l'Indépendance et la Royauté.

M. le Rédacteur,

Dans un moment de loisir, nous avons essayé de traiter une question fort importante, qui me semble préoccuper tous les esprits sérieux et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du pays et à celui des Canadiens-français en particulier.

Si après avoir lu cet article, dont le style laisse à désirer, vous lui trouviez néanmoins le mérite de l'opportunité, nous ferions appel à votre bienveillance ordinaire, et nous vous prions de vouloir bien le publier dans votre journal.

D'après nous, si cette dissertation a quelque mérite, c'est bien celui de dire tout haut ce que tout le monde discute et commente dans les conversations intimes et privées.

Dans les clubs, dans les cercles politiques, on discute, on se demande ce que devra être la forme du gouvernement ou le meilleur système administratif que le Canada aura à choisir, si la Confédération doit disparaître.

Nous allons essayer de examiner cette position politique, non sous toutes ses faces, mais de façon à provoquer un examen sérieux, un débat digne et judicieux parmi les journalistes honnêtes, et qui ont pour mission la patriotique et difficile tâche d'éclairer le peuple et de le guider dans la bonne voie.

Les unionistes ou les partisans de l'union législative qui veulent réunir toutes les provinces du Dominion en un seul État, ne peuvent trouver de adeptes parmi les Canadiens-français, et ce serait peine perdue que de vouloir prouver que la race canadienne-française ne peut pas et ne doit pas aider à se laisser dominer ou noyer par une majorité, dont les traditions civiles et religieuses lui sont hostiles.

Si le parti unioniste représentait la population française avec sa minorité, ne crierait-il pas à l'injustice, au despotisme, et ne serait-il pas prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour repousser un tel pacte ?

Puisqu'il en serait ainsi et puisque tous les colons de la Puissance doivent vivre et mourir sur le même sol, souhaitons-nous donc et réciproquement le même bien, le même avantage, la même puissance et la même prospérité.

Il faut empêcher que les discussions religieuses viennent troubler la bonne entente, la bonne harmonie parmi les diverses origines qui peuplent ce continent ; or, pour cela, il est nécessaire que chaque province, chaque nationalité soit à l'abri des injustices qu'une majorité trompée ou fanatique voudrait lui faire subir.

L'annexion aux Etats-Unis est-elle plus enviable ou plus acceptable que l'union législative ?

Au point de vue de sa race, de sa religion et de ses intérêts généraux, la population canadienne-française doit repousser cette annexion, et voici pourquoi :

1o. Parce que cette race disparaîtrait ou s'effacerait plus vite au milieu de la vaste population de la république américaine que parmi la population actuelle du Canada.

2o. Parce que, avec l'annexion, les Canadiens-français seraient noyés par l'immense majorité d'un peuple homogène, dont les tendances religieuses, quoique disparates et variables, se coalisent néanmoins lorsqu'il est question de repousser ou de combattre le catholicisme.

De plus, parce que le gouvernement des Etats-Unis n'étant pas stable, il pourrait devenir la proie des ennemis du catholicisme, tandis que sous la domination anglaise et avec notre traité de Paris, le libre exercice de notre langue et de notre religion ne peut nous être ravi.

Nous irons plus loin et nous dirons que les bases de l'établissement d'une république ne sont pas solides ; car elles reposent généralement sur un sol volcanique où chacun à le droit de condamner, de faire et de défaire à tort et à travers ; et malheur, quelquefois, à celui qui n'a pas la force et le nombre de son côté pour se faire respecter.

Nous n'avons pas besoin de chercher à prouver que la forme du gouvernement anglais est l'essence même de la vraie liberté, et que les républicains de l'ancien et du nouveau monde ne peuvent y comparer leur forme de gouvernement. Les guerres intestines, les persécutions, les révolutions, la presse muselée, voilà les conséquences regrettables qu'enfante l'état d'un peuple républicain. La guerre du Nord contre le Sud de l'Amérique, cette guerre honteuse et fratricide, ne prouve-t-elle pas contre ce système gouvernemental tant vanté du républicanisme... ?

Oui, et donnons un exemple du défaut moral du gouvernement de la république qui nous avoisine, en posant la question suivante :

Que fait le président des Etats-Unis, lorsqu'il monte au pouvoir ? Il chasse généralement tous les vieux employés, pour les remplacer par des partisans politiques, par ceux qui l'ont aidé à se faire élire. Il a en sus la prérogative arbitraire de choisir, de nommer lui-même ses ministres qui ne relèvent point du peuple et qui ne sont pas obligés d'aller devant lui, pour se faire élire ou lui demander un portefeuille. Belle liberté, ma foi, que cette liberté donnée à un seul homme !...

Sous le rapport matériel, le Canada aurait-il à y gagner ? Nous ne le croyons pas autant que le pensent les annexionnistes ; car, outre la perte des privilèges qui nous sont garantis par l'acte de cession du Canada par Louis XV à l'Angleterre, en l'an 1763, nous anéantirions la clause par laquelle il est statué, dans le traité de Paris, que, la Grande Bretagne ne peut forcer la colonie à combattre en dehors du sol canadien ou plutôt à l'étranger.

Noyés au milieu de la nation américaine, les Canadiens-Français devraient non-seulement disparaître, mais ils auraient à épouser les dettes de cette république bigarrée, ainsi que ses querelles avec l'étranger et ses difficultés intestines.

Combien de Canadiens ne seraient-ils pas tombés sur les champs de bataille de la guerre qui vient d'ensanglanter le sol américain, si le Canada eût fait partie des Etats-Unis ? Et combien de millions n'auraient-ils pas eu à déboursier, pour payer les frais de cette guerre honteuse et barbare ?

Voilà quelques unes des raisons qui nous forcent à repousser l'annexion ou l'établissement dans ce pays d'une république, qui ne peut être qu'éphémère et peu désirable.

Ceux qui ne pensent qu'aux intérêts matériels, condamneront sans doute nos arguments ; mais s'ils ne sont pas trop dominés par le dieu de l'argent, ils admettront avec nous qu'il vaut mieux avoir un peu moins d'or et avoir un peu plus de patriotisme, afin de nous conserver comme race, nous Canadiens-Français.

Puisque nous sommes opposés à l'Union législative et à l'annexion, et comme la Confédération n'a pas opéré tout le bien que nous en attendions, disent nos *politiciens*, il faut donc opter pour l'indépendance.

Nous disions, dernièrement, à un homme de lettres rempli de patriotisme.

Quant à la question de demander l'indépendance du Canada, nous ne pouvons répondre sans connaître les bases sur lesquelles cette indépendance peut être appuyée et maintenue. Nous craignons l'indépendance, parce que si le pays devient libre nous serons abandonnés, nous Canadiens-Français, à la merci des autres origines qui peuplent ce pays et dont une partie est à craindre, par ses préjugés et son fanatisme religieux.

Montréal, Ottawa et d'autres villes ont eu leur panique et les prémices révoltantes d'une guerre de religion ! et que serait-il arrivé si les provocateurs eussent été en majorité ? ..

Si nous devons avoir l'indépendance, demandons-la avec le protectorat de l'Angleterre et de la France. Demandons que l'on nous garantisse une autohémie absolue pour chaque province, afin que notre se gouverne par ses propres lois, sans l'intervention du dehors ; et afin qu'elle puisse faire respecter notre héritage na-

tional, cette langue si belle et cette religion que tout Canadien-Français doit tant aimer.

N'oublions point que notre race est menacée, et qu'il faut faire des efforts supérieurs et patriotiques, pour l'empêcher de disparaître. Respectons toujours les autres origines, mais combattons vaillamment pour faire respecter la nôtre. Et les Anglais ont trop de bon sens et trop de justice pour nous censurer, parce que nous nous respecterions et parce que nous voudrions nous protéger.

Je disais, en dernier lieu, à cet écrivain distingué : Je croyais que l'Angleterre, dont nous ne cessons de louer la forme de gouvernement, désirait implanter en ce pays une petite royauté dont la Famille Royale paierait en partie les frais, et j'étais d'opinion que sous un tel régime, nous prospérerions mieux, nous vivrions plus en paix.

Voici, à ce sujet, ce que nous disions, en décembre dernier, dans une adresse que nous avons eu l'honneur de présenter au Marquis de Lorne, en parlant au nom du pasteur et des deux maires de notre endroit ; nous ne publierons que deux fragments de cette adresse et les seuls qui se rattachent à la question de royauté que nous traitons actuellement :

Qu'il soit permis à la race Canadienne-Française, cette race qui conservera toujours le souvenir de la vaillance de tous ces preux chevaliers sans peur comme sans reproche, *ses aïeux*, qui jadis ont fécondé le sol canadien de leur sang, de venir remercier le Marquis de Lorne ; car elle a été étonnée et vivement touchée par les excellentes paroles de sympathie et de courtoisie que Son Excellence a bien voulu lui adresser avant son départ de Liverpool. Aussi, c'est avec effusion de cœur et avec un sentiment de vive gratitude que cette race canadienne-française l'en remercie.

Oh ! que notre jeune et illustre Gouverneur sache que toujours les Canadiens-Français seront les fidèles sujets de Sa Majesté, la Reine Victoria. Oui, que Son Altesse Royale, la Princesse Louise, cette fille tant aimée de son illustre mère et du peuple anglais, veuille dire si cette reine que nous aimons et respectons tant aujourd'hui, que les descendants de la race qui avant 1763 combattait la fière Albion, et qui après avoir été abandonnée est définitivement tombée sur les plaines d'Abraham, lui vouent une reconnaissance sans borne. Le suprême cri de douleur qui, sous les murs de Québec, est sorti de la poitrine de tant de valeureux soldats qui présentaient la fin du règne de la France sur ce vaste continent, se répercuta et traversa l'océan ; mais, si le cri de douleur eut de l'écho au-delà des mers, il ne put provoquer de secours ! La France était alors impuissante ! Et ce fut la Souveraine qui est assise sur le trône des vainqueurs, qui, plus tard, nous apporta des consolations en allégeant nos malheurs. Aussi, ce cri navrant qui retentissait autour de la dépouille sacrée du brave Montcalm, a fait place à un cri d'enthousiasme et de bonheur que la poitrine des Canadiens-français a fait retentir en 1878, pour saluer les dignes représentants de cette noble Reine qui a voulu aimer et respecter les fils des vaincus, en leur accordant généreusement tous les privilèges attachés à leur langue comme à leurs institutions, tant civiles que religieuses.

Le fier descendant de la noble et ancienne race des Argyll, allié à la Famille Royale d'Angleterre, et préposé au poste important de Gouverneur-Général du Canada, est pour ce pays le meilleur des augures.

Qu'il plaise à son Altesse Royale, la princesse Louise, et à son noble et illustre époux, que nous venions les prier de vouloir bien offrir nos remerciements les plus sincères et les plus spontanés à celle qui, sur son trône de gloire, manifeste sa haute estime comme sa plus profonde sollicitude pour la puissance du Canada. Oui, et cette grande souveraine vient d'en donner une preuve authentique, puisqu'elle détache de sa couronne l'un de ses plus beaux fleurons pour gouverner notre pays.

Oh ! fasse le ciel, que ce commencement de royauté en Canada ne soit pas que momentané, et espérons que la population entière du Dominion saura exprimer le vœu d'être toujours gouvernée par l'un des membres de la Famille Royale, afin que ce souverain sache aimer, qu'il sache protéger ce jeune pays, et le faire grand dans les temps futurs.

Oui, vos illustres personnes savent que le Canada est plus vaste que les Etats-Unis, qu'il est plus grand que la moitié de l'Europe, et que les grandes ressources comme les immenses richesses qu'il possède, en feront dans un avenir peu éloigné un pays important. Aussi, c'est donc avec orgueil que nous prenons la liberté—nous les interprètes de notre localité—d'en offrir la royauté à l'un des enfants de notre bien aimée Souveraine.

C'est alors que, protégé par son roi, par une armée et une marine royale, notre cher Canada prendra un nouvel essor, et ne craindra plus la convoitise des conquérants étrangers.

Tout en respectant la forme du gouvernement qui régit la république qui nous avoisine, nous tenons néanmoins à conserver notre gouverne-

ment constitutionnel et monarchique ; car puisqu'il faut un chef à la tête d'une famille, nous savons qu'il en faut aussi un, mais immuable, à la tête d'une nation et non un simulateur de chef ou de président, qui parfois est un instrument que l'on change et que le peuple ou le souffle populaire, dans un moment de vertige, fait disparaître à volonté.

Nous tenons à la forme du gouvernement de la Grande-Bretagne, qui est l'essence de la vraie liberté, c'est-à-dire cette liberté franche et honnête que seul un monarque consciencieux qui sait approuver le bien et blâmer le mal, peut faire respecter ; car la liberté entière, illimitée de l'homme qui veut agir et commander selon sa volonté, selon ses intérêts et ceux de son parti en politique, conduit à l'erreur, à l'anarchie et au bouleversement d'une nation. L'histoire nous en donne assez d'exemples pour convaincre ceux qui croiraient encore à cette liberté individuelle, dangereuse et éphémère. Enfin, nous voulons être un peuple et non l'un des fragments éloignés des Etats-Unis.

Maintenant, lisons la belle réponse du marquis de Lorne ; réponse qui fut conçue et signée par lui-même, et qui prouve combien notre gouverneur respecte et aime les Canadiens-français. Demandons-nous, en même temps, en lisant cette lettre autographe, si un représentant du trône de la Grande-Bretagne ne pourrait pas présider aux destinées du Canada :

MAISON DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 12 décembre 1878.

Révérénd Messire,

Monsieur le Maire et messieurs,

Veillez accepter de ma part et de celle de Son Altesse Royale, nos sincères remerciements pour la chaleureuse bienvenue et les sentiments de vraie loyauté qu'exprime l'adresse qui nous a été transmise de votre part par monsieur Il nous a été très-agréable de recevoir depuis notre arrivée en Canada toutes les expressions personnelles de bonne disposition à notre égard, nous venant de toutes les parties de la contrée ; mais elles n'ont été de nulle autre part mieux accueillies que venant de celle de la population canadienne-française, dont l'attachement au trône et à la personne de Notre Gracieuse Reine, comme le dévouement à son gouvernement, sont les traits les plus frappants de la réception qui nous a été faite.

Nos vœux les plus sincères sont que vous puissiez longtemps encore continuer de vivre sous son bienfaisant pouvoir, et vous pouvez être sûrs que le bien-être des sujets Canadiens-français nous est aussi sacré que celui de toute autre nationalité habitant la grande puissance du Canada.

LORNE.

Nous avons exprimé, et bien imparfaitement, nous le savons, une opinion que plusieurs partagent et que d'autres condamnent. Notre intention n'a pas eu d'autre motif que celui d'être utile à nos compatriotes, et de faire tomber cette discussion nationale dans le domaine de la presse ; conséquemment, aux plus habiles, aux plus compétents de s'en emparer et de l'examiner avec soin et sans parti pris.

Si au dire de nos hommes d'Etat, la Confédération doit disparaître, il est grandement temps que nous nous occupions des questions que ce changement fera surgir.

Qu'il y ait trêve ou cessation de tous actes d'hostilité parmi les hommes de partis, au moins pour le moment, et espérons que le patriotisme le plus pur sera le guide de celui qui écrira sur cette grave question. Enfin, que la devise de chaque écrivain soit : " Dieu et mon roi," ou : " Dieu et mon pays."

C.-A.-M. GLOBENSKI.

St-Eustache, 9 décembre 1878.

ÉCHOS

La princesse Louise doit revenir en Amérique à la fin de janvier. Son Altesse assistera probablement à l'ouverture de la session du parlement fédéral, le 12 février.

M. Goldwin Smith vient de fonder à Toronto une revue mensuelle, le *Bystander*. Cette revue est modelée sur les grandes publications anglaises. Elle aura une teinte politique et reflétera les idées de M. Smith, qui est conservateur pour le moment. Quand au mérite littéraire, il n'est pas besoin d'en parler. M. Goldwin Smith est reconnu comme un écrivain supérieur. Les premiers articles du *Bystander* portent le cachet de son talent aussi bril-

lant qu'original, et la marque de son esprit hautement observateur.

* *

Le rapport du colonel Gzowski laisse peu de chance au pont du Côteau. Les informations exigées par l'ingénieur du gouvernement demanderont du temps et des peines. Elles coûteront naturellement assez cher, et les intéressés reculeront peut-être devant cette nouvelle dépense dans l'état douteux de leurs affaires, et en présence de la formidable opposition soulevée contre leur entreprise. Quant au gouvernement, comme l'a dit la *Gazette de Montréal*, on ne saurait exiger qu'il fasse faire aux dépens du public les sondages et mesurages demandés, et sans lesquels le colonel Gzowski déclare ne pouvoir rendre sa décision. En somme, on a lieu de considérer le projet comme tombé à l'eau et le pont envolé.

Il est étonnant que le sentiment public se soit éveillé aussi tard à propos de cette entreprise, si manifestement contraire aux intérêts de la province. Voilà cinq ou six ans que le projet est devant les Chambres, où il a même passé une fois sans obstacles ; s'il n'a pas été mis alors à exécution, il en a dépendu des entrepreneurs eux-mêmes. A la dernière session, on ne parut s'en occuper qu'au Sénat, et, de toute la représentation bas-canadienne, M. le sénateur Trudel fut à peu près seul à signaler le danger. On n'y fit guère attention, mais aujourd'hui, on va chercher ses discours dans le *Hansard* pour les reproduire et s'en servir contre l'ennemi.

* *

Le *Herald* de New-York ne se contente pas d'explorer les régions polaires et africaines, il pousse quelquefois ses perquisitions dans des contrées moins éloignées, et il lui arrive alors de tomber sur des trouvailles bien prodigieuses. C'est ainsi qu'il a fait récemment une découverte importante dans notre propre pays. Un de ses explorateurs a visité le Canada, et a sondé plusieurs de nos hommes publics. Le résultat de ses opérations lui a permis de constater l'existence parmi nous d'un sentiment aussi nouveau que prononcé, et fort répandu en faveur de l'annexion aux Etats-Unis. Le grand journal s'est empressé de communiquer cette heureuse nouvelle à son public, déclarant qu'à partir de ce moment nous devenions intéressants pour lui, presque à l'égal même des Zoulous et des peuplades de la Nigritie, et promettant de nous suivre à l'avenir avec plus d'attention que par le passé. Le *Herald* est très-bon. En toute amitié, nous pouvons lui dire, cependant, qu'il ferait mieux, dans son intérêt, de réserver toute sa sollicitude pour ses anciens protégés ; et cela, parce que son regard, qui tient de celui des presbytes et qui aperçoit si bien de loin, est d'une myopie désolante lorsqu'il considère les choses de près. Pour notre part, en outre, nous tenons médiocrement à subir le régime de surveillance qu'il promet de nous imposer, après une inauguration si bien réussie.

* *

On ne connaît encore rien de précis au sujet de la politique de chemins de fer du nouveau gouvernement de Québec. La *Minerve* a publié quelques articles qui sembleraient indiquer que M. Chapleau a modifié le plan qu'on lui prêtait, et qu'au lieu de vendre le chemin, il se propose de réclamer du gouvernement fédéral une indemnité pour les dépenses que sa construction a coûtées à la province. Cette réclamation se ferait en vertu du principe qui a valu au chemin du *Canada Central* un subside si considérable, à titre de prolongement du Pacifique. Le chemin de fer du Nord sera l'avant dernier chaînon de la voie du Pacifique. Il devra relier le Canada Central à l'Intercolonial. Le gouvernement fédéral pourrait l'acheter plus tard comme il a acheté le tronçon de Lévis à la Rivière-du-Loup. En attendant il ne ferait qu'un acte de justice en nous indemnisant comme il a déjà indemnisé nos voisins d'Ontario pour leur section. Nos droits sont de fait bien supérieurs,

car le Canada Central n'est devenue section du Pacifique que par suite d'une modification assez arbitraire du traité primitif, lequel avait été fixé au nord du lac Nipissing et de la rivière Ottawa ; tandis que le chemin de fer de la rive nord a toujours été considéré comme l'extension naturelle de la grande route transcontinentale.

La province préférerait sans doute accepter une indemnité. Il lui en coûterait d'abandonner le chemin lui-même, qu'elle doit tenir à conserver le plus longtemps possible en vue de son importance future. Si nous pouvions le garder tout-à-fait, nous serions plus tard la seule province possédant une section du Pacifique ; c'est un avantage qui pourrait devenir très-précieux dans l'occasion. Nous ne devons pas perdre de vue que notre influence ira toujours diminuant à Ottawa, à mesure que la Confédération grandira, et en conséquence il nous faut ne rien négliger pour consolider notre position comme province, en prévision de l'avenir. Nos institutions locales qui n'occupent que le second rang dans notre estime présentement, seront avant longtemps notre château-fort, notre refuge peut-être.

A. GÉLINAS.

Anecdotes populaires sur Napoléon Ier

(Suite)

Tout le reste du jour il parla de cette scène et discuta sur les causes et les effets de cette insurrection, tout en prévoyant quelles en seraient les conséquences. Il ne se trompait pas. Le 10 août ne se fit pas attendre. Un drame si terrible dut nécessairement jeter dans l'esprit de Napoléon une étrange lumière, car, après cette journée, il écrivit en Corse à un de ses oncles appelé Paravicini : " Ne soyez pas inquiet de votre neveu ; il saura se faire place ! "

Napoléon revint visiter son pays natal au mois de septembre suivant. A son arrivée en Corse il trouva Paoli investi du commandement militaire de l'île. Ce général, qui n'avait pas encore jeté le masque, manifestait un grand attachement pour la cause française. Il accueillit avec empressement le fils de son ancien compagnon d'armes, et lui témoigna une vive amitié. De son côté, Napoléon sentait une véritable admiration pour l'homme qu'il considérait alors comme le héros de la Corse ; il était fier d'avoir obtenu son affection. Paoli rendait justice aux grandes qualités de Napoléon :

— Ce jeune homme, disait-il, est taillé à l'antique, c'est un héros de Plutarque.

Au commencement de 1795, Napoléon prit part à une expédition qui fut dirigée de Toulon sur la Sardaigne, dont le roi se trouvait en guerre avec la république française. A la tête des deux bataillons corses, il fut chargé de s'emparer du fort Saint-Etienne et des îles de la Madeleine, pendant qu'une division navale, portant des troupes de débarquement, devait opérer une descente sur le territoire ennemi. Il réussit dans son entreprise ; mais l'expédition maritime, contrariée par les vents et assaillie par une terrible tempête, n'eut pas le même succès. Elle n'arriva en vue des côtes de Sardaigne que lorsque les habitants s'étaient déjà préparés à la défense. La descente tentée ne put être effectuée. L'escadre, après avoir éprouvé de fortes avaries et perdu beaucoup de monde, fut obligée de rentrer dans les ports français. Napoléon reçut l'ordre de revenir en Corse et d'abandonner sa conquête.

La mauvaise issue de cette expédition encouragea l'insurrection soudoyée par les Anglais. Paoli, gagné par eux, se déclara contre la France ; il essaya vainement d'entraîner à la révolte son jeune compatriote. Napoléon était Français par tous ses sentiments ; il résista aux séductions et à l'exemple du général. La catastrophe du 21 janvier vint mettre le comble à la haine de ce dernier, qui, dès lors, ne crut plus devoir la contenir.

— Les Français viennent de briser tous nos liens, dit-il à Napoléon ; oseras-tu encore les défendre devant moi ? Les fils de Charles Bonaparte ne peuvent m'abandonner. La Corse ne veut plus des Français, ni moi non plus ; j'aimerais mieux redevenir Génois. J'attends tes frères ; malheur à ceux qui se prononceront pour la France.

Napoléon essaya vainement de prouver à celui qui avait été l'ami de son père, qu'il se trompait sur l'avenir ; Paoli ne lui fit que cette brusque réponse :

— Il faut opter entre la France et moi !

Napoléon se sépara de Paoli ; mais à peine avait-il rejoint sa famille, qu'un ordre des représentants du peuple, qui s'étaient réfugiés à Bastin, lui enjoignit de venir auprès d'eux sur-le-champ. Napoléon n'y réussit qu'en courant mille dangers. Les soldats de la république essayèrent de lutter contre les troupes anglaises qui venaient de débarquer ; mais, écrasés par le nombre, ils furent forcés de se disperser ; un petit nombre parvint à quitter le pays. Paoli profita habilement de cette circonstance pour entraîner la majeure partie des habitants de l'île. La proscription des émigrés français et de leurs partisans fut décrétée, et le drapeau tricolore fut abattu partout, excepté à Ajaccio, grâce à Lucien Bonaparte, car son frère Joseph avait perdu toute son influence dans le pays ; mais à peine sut-on que Napoléon avait quitté cette ville, que l'esprit de révolte ne connut plus d'obstacles.

— Vive Paoli ! Mort à ses ennemis !

Telles furent les clameurs poussées par les habitants des campagnes. Le clairon insulaire retentit dans les vallées ; des rassemblements portèrent la menace jusque dans les murs d'Ajaccio. Lucien songea alors à sa mère, à ses sœurs ; il resta pour les protéger ; mais madame Bonaparte avait retrouvé le courage qui l'avait illustrée durant les guerres de l'indépendance ; elle expédia de nombreux messages à Napoléon, en annonçant d'avance aux révoltés le retour prochain de son fils à la tête de forces suffisantes pour en imposer aux mutins. Elle parvint ainsi à intimider, pour quelque temps du moins, les partisans de Paoli. Mais ce chef suprême n'avait pas oublié non plus l'art de mettre le temps à profit ; il tenta une dernière fois de ramener la famille Bonaparte à ses opinions ; n'ayant pas réussi, il songea à s'emparer et à la retenir en otage.

Eveillé brusquement au milieu de la nuit, Lucien voit sa chambre remplie de montagnards armés. Il se croit surpris ; mais à la lueur d'une torche de sapin qui vient tout à coup éclairer la mâle figure du chef qui les conduit, il reconnaît Colonna, du village de Bastelica, le plus dévoué de ses amis.

— Vite, signor Luciano, lui dit celui-ci dans son énergique patois, avertissez la signora Lætizia et ses filles ; il n'y a pas un moment à perdre ; les gens de Paoli nous suivent de près. Me voici avec mes hommes ; nous vous sauverons ou nous périrons avec vous.

Bastelica est un des cantons les plus peuplés de la Corse, situé au pied du Mont-d'Or et au milieu d'une forêt de châtaigniers. Ses habitants sont renommés par leur bravoure et leur fidélité. Un de ces intrépides chasseurs, en traversant la chaîne de montagnes qui sépare l'île en deux parties, avait rencontré une troupe nombreuse qui descendait vers Ajaccio. Il apprit qu'elle devait être introduite de nuit dans la ville, par des affidés de Paoli, pour y enlever la famille Bonaparte et la conduire prisonnière à Rostino, demeure de Paoli. On lui donna même l'assurance que ce dernier avait ordonné qu'on lui emmenât Lucien mort ou vif.

Celui-ci instruit sa mère de ce qui se passe, madame Bonaparte se lève en toute hâte, ainsi que ses enfants, auquel elle laisse à peine le temps d'emporter quelques vêtements avec eux. Lucien se place au centre de la colonne qui protège sa famille, sort de la ville encore plongée dans le sommeil, et pénètre dans la montagne ; avant le jour, la petite troupe s'arrête dans des vignes, d'où l'on découvre le rivage.

Là, les fugitifs entendent plusieurs fois les partisans de Paoli traverser la vallée voisine de leur campement, sans le découvrir. A la pointe du jour, une flamme s'élève en épais tourbillons du milieu de la ville.

— Mon fils, dit d'un ton stoïque madame de Bonaparte à Lucien, voilà notre maison qui brûle.

— Qu'importe, ma mère ? répond celui-ci, plus tard nous la rebâtirons plus belle et plus haute. Vive la France !

Paoli fit raser la maison, et lança contre les Bonaparte un décret qui les bannissait de l'île à perpétuité.

Après deux nuits d'anxiété, la famille exilée avait enfin aperçu les voiles françaises. Elle rejoignit Napoléon sur une frégate qui la débarqua à Marseille, où elle réclama la protection de cette France pour laquelle elle était proscrite, et d'où, vingt-deux ans plus tard, elle devait être proscrite de nouveau.

Cependant, il fallait lutter contre la mauvaise fortune. Napoléon, simple officier d'artillerie, consacra dès ce moment, à aider sa famille, la plus forte part de sa faible solde. Joseph, qui vint les rejoindre bientôt après, eut le bonheur d'être nommé commissaires des guerres ; Lucien obtint à son tour un modeste emploi dans l'administration des substances militaires ; et, à titre de réfugiée patriote, madame Bonaparte reçut des rations de pain de munition et quelques modiques secours.

Après avoir installé sa mère et ses sœurs dans une bastide voisine de Marseille, Napoléon se disposa à partir pour Paris, afin d'y solliciter de nouveau du service. Ce fut alors et au moment où il semblait devoir être accablé par la ruine des siens, qu'ayant foi en son génie, il répondit à un ami qui était venu lui offrir ces consolations banales dont les hommes sont toujours prodigues.

— En temps de révolution, avec de la persévérance et du courage, un soldat ne doit désespérer de rien.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS

En Perse les souverains, d'évorés par l'ennui, grisonnent de bonne heure.
De là le proverbe : D'ennui, tous les shahs sont gris.

* *

Bébé a un grand oncle qui lui demande :
— Quels livres veux-tu que je t'achète pour tes étrennes ?
Bébé, qui est plus gourmand que studieux :
— Des livres... de bonbons.

* *

Cours de géographie dans une école du 18^e arrondissement :

Le professeur.—Qu'est-ce que la Nouvelle-Calédonie ?

L'élève.—Une possession française dans l'Océanie.

Le professeur.—Par où passe-t-on pour aller en Nouvelle-Calédonie ?

L'élève.—Par le conseil de guerre.

* *

Une personne de nos environs a inventé, il y a quelques jours, un procédé pour arracher les dents, auquel n'a jamais songé certainement aucun dentiste.

Comme il souffrait beaucoup et qu'il ne voulait à aucun prix avoir recours à l'arracheur de son village, voilà ce qu'il imagina :

Il attachait à la dent malade un long filin ; au bout de ce filin, il fixa un gros galet et monta dans son grenier. Là, penchant la tête en dehors de la lucarne, il largua la pierre.

La pesanteur, en vertu de la distance parcourue et de la vitesse acquise, produisit un choc si violent quand la corde fut tendue que la dent malade se détacha... avec une portion de la mâchoire et que le cou fut fortement ébranlé.

Aujourd'hui l'inventeur garde le lit et n'a pas encore recouvré la parole.

AVIS POUR LES FÊTES.—Si vous voulez faire de jolies étrennes n'oubliez pas de faire une visite au magasin de Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, vous y trouverez un beau choix de catins et de jouets d'enfants de tous genres et de toutes espèces, au prix du gros, et un grand assortiment de marchandises de goûts :

CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS ET RUBAN.

On y fait les robes et manteaux avec élégance et sans délai. Rappelez-vous Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.



LES TROIS ROIS

La pâle nuit d'hiver que la lune illumine
De son disque changeant,
Sur les vallons drapés dans leur manteaux d'her-
Sème des fleurs d'argent. [mine,

LA MUETTE QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XXXVII (Suite)

Valnoir baissa la tête sans répondre, l'objec-
tion du bossu lui semblait pleine de sens. Il ne
pouvait pas prévoir qu'un jour viendrait où le
droit d'asile protégerait les incendiaires et les
assassins.

-Je ne dis pas le contraire.
-Puisque tu en conviens, je n'insiste pas sur
cette qualification, dit l'amant de Rose avec jiro-
nie.
"Combien veux-tu ?
-Moi ? rien ; j'ai confiance en toi, et, quand
tu auras palpé les piastres, j'en suis sûr que tu
me donneras ma part. Seulement...
-Ah ! il y a un seulement !
-Seulement, on ne sait, comme on dit, ni
qui vit ni qui meurt ; l'un de nous deux peut
être arrêté avant d'arriver au Havre ; le bateau
transatlantique peut faire naufrage, le chemin
de fer du Pacifique peut dérailler.
-Epargne-moi tes conjectures.
-Bref ! tu peux mourir et je puis te sur-
vivre. Pour ce cas improbable, mais cependant
possible, je veux prendre mes précautions.
-Comment cela ?
-Je veux que tu me remettes un petit écrit
signé et daté par lequel tu m'institueras ton lé-
gataire universel. Grâce à cette simple forma-
lité, le million de ce cher comte de Luot ne fera
pas retour à l'Etat. Régine aura hérité de lui,
tu auras hérité de Régine, et moi j'hériterai de
toi.
"Ce sera une cascade de testaments.
-J'admire ta prévoyance, dit Valnoir, et, à
la prochaine auberge, je te promets la papperasse
en question.
-La prochaine auberge est peut-être loin.
J'aime mieux tout de suite.
-Et sur quoi diable veux-tu que je trace ce
grimoire ? sur une feuille de chêne ou sur une
écorce de hêtre ?
-Non, ce ne serait pas valable, dit Taupier
avec un sang-froid, superbe, mais j'ai tout ce
qu'il faut sur moi."
Et il tira de sa poche un rouleau en maroquin
d'où il se mit à extraire une plume, un encrier
et du papier.
"Rédige, cher ami, rédige, dit-il en passant
ces objets à Valnoir, et, dès que tu auras parafé
tes dernières volontés, je te remettrai en
échange l'acte de décès de ta nièce."
L'ex-rédacteur-en-chef hésita un instant, mais
il se décida cependant, et, après avoir griffonné
quelques lignes, il tendit le papier au bossu qui
la parcourut des yeux et le trouva sans doute
régulier, car il exhiba à son tour la feuille déli-
vrée par la mairie.
"Donnant, donnant," dit-il en opérant l'é-
change.
Et, pendant que son ami examinait l'acte,
Taupier se leva en fredonnant sur un air connu :
"Le mort saisit le vif ! le mort saisit le vif !"

XXXVIII

Pendant que Valnoir et Taupier se disputaient
les dépouilles de leur victime, Renée de Saint-
Senier se mourait de douleur et d'anxiété.
A la suite de son entrevue avec Pilevert, elle
avait passé par toutes les tortures de l'incerti-
tude.
Du haut de la terrasse de Saint-Germain, elle
avait assisté au terrible spectacle des incendies
s'allumant à l'horizon.
Quatre soirs de suite, elle avait vu brûler
Paris livré aux flammes par d'abominables sec-
taires ; mais, si grande que fût l'horreur que lui
inspirait ce forfait sans nom, ce n'était pas le
sort de nos monuments qui l'intéressait le plus.
Elle se demandait si, au milieu de cette four-
naise, vivait encore le seul homme qu'elle eût
aimé.
Aussitôt qu'elle avait appris l'entrée des
troupes, elle n'avait rien épargné pour avoir des
nouvelles.
Lettres, messagers, démarches, tout avait été
inutile.
La lutte continuait dans les rues, et les privi-
légiés qui obtenaient l'autorisation d'entrer dans
la ville n'en sortaient que très-difficilement.
Renée attendait donc avec impatience le jour
où il lui serait permis de franchir elle-même l'en-
ceinte de la capitale insurgée.
Ce que n'avait pu faire les agents qu'elle avait
mis en campagne depuis la disparition de Roger,
elle voulait le faire elle-même et comptait fer-
mement sur le succès.
Dans la matinée du dimanche, on avait ap-
pris à Saint-Germain que l'insurrection venait
d'être forcée dans ses derniers repaires, et que,
dès le lendemain, le voyage serait praticable.
La jeune fille avait achevé à la hâte ses pré-
paratifs de départ, et la journée lui avait paru
d'autant plus longue que le terme de ses an-
goisses était plus rapproché.
Aussi l'avait-elle employée à convenir avec le
fidèle Landreau du plan qu'elle se proposait de
suivre pour retrouver la trace de Roger.
Tous deux avaient arrêté d'un commun ac-
cord de commencer les recherches par la maison
de santé de Molinichard.
C'était là que le lieutenant de Saint-Senier
avait dû se rendre dans cette fatale journée du
18 mars où il avait cessé d'écrire à sa fiancée.
Plus d'une fois, au milieu, des inquiétudes
qui torturaient le cœur de Renée, le souvenir de
Régine avait trouvé place.
Le voile à demi soulevé par le récit de Pile-
vert et par l'examen du contenu de la cassette,
cachait encore tant de choses dans l'histoire de
la pauvre muette, que mademoiselle de Saint-
Senier se précipitait vivement d'arriver à con-
naître toute la vérité.
Elle avait longuement interrogé l'hercule ;
mais, en dépit de son zèle, celui-ci n'avait pu
lui apprendre que ce qu'il savait sur son an-
cienne élève, c'est-à-dire assez peu de chose.
Il avait été plus explicite sur le récit du duel
ou plutôt de l'assassinat auquel il avait assisté
jadis.
Bien des causes avaient empêché Renée de

poursuivre sa juste vengeance ; mais celles qui
tenaient à la situation politique venaient de
prendre fin, et celles qui tenaient à sa situation
de famille pouvaient disparaître bientôt.
Anssi, mademoiselle de Saint-Senier se prépa-
rait-elle à agir, et, avant de quitter Saint-Ger-
main, elle avait voulu se donner la trisnie satis-
faction de visiter le lieu où son frère avait été
frappé.
Pilevert avait été convoqué pour la guider
dans ce pèlerinage funèbre, et, vers le soir de
cette journée qui devait être la dernière de son
exil, la jeune fille avait pris place dans une voi-
ture légère que Landreau, monté sur le siège,
s'était chargé de conduire à l'étoile du Chêne-
Capitaine.
Assis sur la banquette de devant, l'hercule
semblait à la fois flatté et embarrassé de cette
distinction à laquelle ses aventures passées ne
l'avaient guère préparé.
Le char-à-bancs roulait lentement sur une
route ombreuse et sablée.
L'air était tiède et le ciel bleu brillait à tra-
vers les branches.
C'était une de ces douces soirées qui précèdent
les étés brûlants et que rafraîchit encore le der-
nier souffle du printemps.
"Joli temps !" dit Pilevert pour dire quel-
que chose.
Renée, qui pensait à tout autre chose qu'aux
effets de la saison, n'eut même pas l'air d'en-
tendre cette banalité.
"Sommes-nous encore éloignés de l'endroit,
demanda-t-elle avec émotion.
"Trois quarts d'heure tout au plus, s'em-
pressa de répondre l'hercule ; j'ai suivi ce che-
min l'autre jour après avoir déterré la boîte et
je suis sûr que nous ne sommes pas à plus d'une
petite lieue du chêne.
Pendant qu'il donnait ce renseignement, la
voiture arrivait à la hauteur d'une allée laté-
rale.
Landreau qui conduisait arrêta brusque-
ment les chevaux en poussant un cri de sur-
prise.
Renée se pencha en dehors de la voiture pour
voir ce qui avait motivé le cri poussé par Lan-
dreau.
Elle ne vit rien d'abord.
Mais le garde-chasse avait sauté à bas de son
siège sans souci de ses chevaux, lesquels du
reste s'étaient pacifiquement arrêtés sur place.
A peine eut-il mis pied à terre qu'il se jeta
dans l'allée latérale et disparut.
Pilevert, aussi étonné que mademoiselle de
Saint-Senier, exprimait sa surprise par des gro-
gnements inarticulés.
La jeune fille ne faisait guère attention à son
compagnon de route, mais elle prêtait l'oreille
aux bruits qui venaient du côté où devait se
trouver son fidèle serviteur.
C'était un mélange confus d'exclamations
joyeuses et de phrases entrecoupées.
Renée crut reconnaître la voix de l'interlocu-
teur de Landreau et son émotion fut si vive
qu'elle essaya vainement d'ouvrir la portière.
Pendant que sa main tremblante tourmentait
le ressort, les branches du taillis s'écartèrent et
un homme s'élança vers la portière.
Pendant que sa main tremblante tourmen-
tait le ressort, les branches du taillis s'écar-
tèrent et un homme s'élança vers la voiture.
C'était Roger, pâle de bonheur ; Roger, sain
et sauf ; Roger, sans une blessure et brillant de
jeunesse.
En ce moment suprême, sa fiancée oublia les
longs jours d'angoisse et les heures de déses-
poir.
Elle oublia même la réserve un peu froide qui
lui était habituelle et se jeta franchement au
cou de son cousin.
Landreau assista les larmes aux yeux à ce
chaste embrassement, et ce fut lui qui, le pre-
mier, trouva la force de parler, car les deux
amants n'avaient encore échangé que des inter-
jections.
"Ah ! mon lieutenant, s'écria l'ancien mo-
blot, je savais bien que ces gueux-là ne seraient
pas de force contre vous et que je vous retrou-
verais au grand complet.
-Merci, merci, mon ami, dit Roger ; j'é
leur ai échappé, mais j'ai bien cru que je ne vous
reverrais jamais.
-Vous avez couru des dangers, murmura
Renée.
-Sans elle, sans le dévouement de cette
jeune fille, je serais mort.
-Cette jeune fille ! répéta mademoiselle de
Saint-Senier étonnée.
-Régine ! s'écria l'officier, Régine qui s'est
jetée au-devant du coup qu'un de ces misérables
me destinait.
-Mais elle vit, n'est-ce pas ? demanda Re-
née.
Et comme Roger se taisait, elle ajouta d'une
voix agitée :
-Prisonnière, blessé peut-être !
-Morte ! dit Saint-Senier, morte en pronon-
çant votre nom !
C'était trop d'émotions à la fois pour le cœur
de la pauvre Renée.
Elle se laissa aller dans les bras de son fiancé
et s'évanouit.
Les trois hommes, sans excepter Pilevert,
s'empressèrent autour d'elle, et, après quelques
secondes de syncope, la jeune fille reprit ses
sens.
On l'avait portée sur l'herbe, au bord du
taillis et, pendant que Landreau la soutenait,
Roger serrait ses mains dans les siennes.
Son étreinte fit plus que les exclamations dé-
sespérées du garde-chasse, et, quand Renée rou-
vrit les yeux, il lut dans son regard une ques-
tion.
"Voilà ce qu'elle m'a remis avant de mourir,

dit-il en lui tendant la lettre que Régine expi-
rante avait tirée de son sein ensanglanté."
Renée la prit en tremblant.
"Mon nom ! murmura-t-elle en regardant
l'adresse.
-Oui, c'est à vous qu'elle a voulu adresser sa
dernière pensée," dit Roger.
Il n'avait pas oublié pourtant le mot qui s'é-
tait échappé des lèvres de Régine, au moment
suprême, mais ce mot il ne pouvait pas le répé-
ter à celle qu'il aimait.
Mademoiselle de Saint-Senier avait ouvert la
lettre, mais elle était trop troublée pour suivre
l'écriture fine et serrée de la pauvre morte.
"Lisez-la-moi," dit-elle à Roger.
Le jeune homme commença d'une voix étouf-
fée :
"J'ai le pressentiment que je vais mourir et
je veux que ceux qui m'ont recueilli et protégé
sachent la triste histoire de ma vie.
"Je suis seule au monde et, pour échapper à
l'ennemi acharné de mon père, à l'homme qui
a déshonoré notre nom, j'ai dû fuir l'asile qui
me restait, et me cacher sous un déguisement
dont j'ai bien souvent rougi.
"Que ma bienfaitrice me pardonne d'avoir
simulé une infirmité pour dérouter mieux les
recherches de mes persécuteurs.
"Je me suis juré à moi-même de ne parler
que le jour où j'aurai démasqué l'infâme dont
les machinations m'ont faite orpheline.
"Si je succombe dans la lutte que je pour-
suis, je confie le soin de me venger à la noble
jeune fille qui m'a tendu la main dans le mal-
heur, et je la supplie de ne pas refuser le souve-
nir que j'ose lui laisser en lui écrivant mes der-
nières volontés."
Roger s'arrêta, très-surpris de ne trouver dans
cette lettre que l'expression un peu vague d'une
très-vive reconnaissance.
Il eut bientôt l'explication de ce laconisme.
L'enveloppe contenait plusieurs feuilles et,
sur la seconde, était écrit le testament de Ga-
brielle de Noirval, qui instituait pour sa légai-
taire universelle mademoiselle Renée de Saint-
Senier.
Les autres contenaient des notes très-précises
sur ses aventures et même l'indication du lieu
où était enfouie la cassette volée par Taupier,
cette cassette que Régine avait vu enterrer le
jour du duel et que les Prussiens l'avaient em-
pêchée de reprendre la nuit de sa fuite avec
l'officier.
" Au pied du Chêne-Capitaine," dit Roger
tout pensif en achevant sa lecture.

XXXIX

La nuit tombait et l'ombre descendait des
grands arbres sur la clairière où Louis de Saint-
Senier était tombé sous la balle criminelle de
son adversaire.
Valnoir et Taupier avaient passé presque
toute la journée cachés dans un fourré très-é-
pais et ne s'étaient mis en marche que fort
tard.
Le bossu, qui avait beaucoup fréquenté jadis
les parages de Saint-Germain, se dirigeait dans
la forêt avec un aplomb merveilleux.
Avant de quitter Paris, il s'était d'ailleurs
muni, en stratège consommé, de la carte de
l'état-major et ne s'était pas fait faute de la con-
sulteur en route.
Grâce à toutes ces précautions, il avait réussi
à traverser sans s'égarer et sans rencontrer per-
sonne les massifs peu fréquentés qui confinent
au territoire de Maisons.
Valnoir le suivait machinalement et n'avait
pas prononcé dix paroles depuis le départ.
Accablé par le remords et par l'inquiétude
bien plus que par la fatigue, il paraissait avoir
vieilli de dix ans en huit jours.
Taupier tout au contraire sifflait de temps en
temps des airs populaires, et sa laide face n'a-
vait rien perdu de son expression narquoise.
A quelques centaines de mètres de l'étoile du
Chêne-Capitaine, il avait avisé au bord d'une
allée déserte une de ces loges en terre où les
cantonniers serrent leurs outils.
La planche qui fermait ce réduit n'avait pas
opposé beaucoup de résistance à ses efforts et les
complices avaient choisi deux pioches dans l'ar-
senal d'ustensiles dont ils avaient enfoncé la
porte sans le moindre scrupule.
Valnoir était décidé à tout et le bossu n'y
avait jamais regardé de bien près en matière
d'effraction.
Ils débouchèrent dans la clairière au crépus-
cule, l'oreille au guet et le fer sur l'épaule.
" Allons, tout va bien, dit tout bas Taupier ;
l'endroit n'a pas changé d'aspect et je parierais
qu'on ne s'est pas beaucoup promené par ici,
depuis le jour de notre duel.
Ce souvenir cyniquement invoqué assombrit
encore le visage de son compagnon, mais le mi-
sérable assassin s'inquiétait fort peu de lui dé-
plaire.
" C'est le moment d'avancer, reprit-il en se
dirigeant vers le gros chêne ; nous aurons tout
juste assez de jour pour reconnaître la place."
Ils traversèrent la bruyère d'un pas rapide et,
dès qu'ils furent arrivés au pied de l'arbre, le
bossu s'écria en désignant une légère inégalité
du sol.
" C'est ici !"
Sans perdre un instant, il ôta sa veste, cracha
dans ses mains, comme s'il avait fait toute sa vie
le métier de terrassier, et saisit sa pioche en
disant :
" Allons-y ! et de l'ensemble ! Il faut que dans
une demi-heure nous ayons le magot."
Valnoir ne semblait pas l'entendre. Appuyé
sur son outil, il regardait vaguement la lisière
du bois en murmurant :
" Là-bas ! c'est là-bas qu'il est tombé !"
Taupier lui répondit par un ricane ment.

— Je te vois encore couché sur l'herbe avec sa figure pâle et sa main toute rouge du sang qui coulait de sa poitrine...

— Ah ça ! est-ce que tu es venu ici pour me réciter un drame de d'Ennery, dit l'affreux bossu en lui secouant le bras.

— Ne me touche pas ! tu me fais horreur !
— Je crois que tu deviens fou, ma parole d'honneur !

— Non ! dit Valnoir si bas qu'on l'entendait à peine, je ne suis pas fou... j'ai peur !

— Peur ! et de quoi ? des revenants ?

— Je ne sais pas, mais j'ai peur.

— Ah ! décidément, tu es trop lâche, dit Taupier avec mépris ; pour se conduire de cette façon-là, ce n'est vraiment pas la peine d'être né gentilhomme et de s'appeler le comte de Noirval.

— Je te défends de prononcer un nom qui a été celui de mon père, dit l'amant de Rose d'une voix sourde.

Et il continua en se parlant à lui-même :

— Mon père !... lui aussi, est mort assassiné.

— Tiens ! reprit le bossu en changeant de ton tout à coup, j'ai pitié de toi, et, pendant que tu achèveras de réciter ton élogie, je vais commencer la besogne.

— Tu me remplaceras quand je serai fatigué.

Et, sans attendre une réponse, il se mit à attaquer vigoureusement la terre avec sa pioche.

Le saxon vola sous les premiers coups, et le sol se laissa entamer avec une facilité qui lui parut sans doute suspecte, car il se mit bientôt à grommeler entre ses dents :

— Tonnerre ! on dirait que le terrain a été remué.

Cependant il n'interrompit point son travail et il continua à piocher avec une vigueur peu commune.

Valnoir s'était adossé à l'arbre et le regardait faire sans paraître avoir conscience de ce qui se passait devant lui.

Le robuste bossu déployait une telle ardeur dans son opération qu'en moins de dix minutes il eut creusé un trou d'une certaine profondeur.

A mesure qu'il avançait, le sol offrait une plus grande résistance et ce changement le rassurait sur l'issue de l'entreprise.

Sous l'influence de cette idée sans doute, il s'arrêta, s'essuya le front, regarda autour de lui s'il ne voyait rien de suspect et sortit de la fosse en disant :

— A ton tour, cher ami. Tes lubies doivent être passées et nous n'avons pas de temps à perdre.

Valnoir semblait hésiter encore.

— Sois tranquille, je te relèverai bientôt de faction. Je ne veux pas que tu attrapes des ampoules à tes mains blanches. Rose m'en voudrait trop.

Cette sottise plaisanterie décida-t-elle l'ex-rédacteur-en-chef du *Serpenteau* à prendre la place de son acolyte ?

Toujours est-il qu'il sauta dans le trou et se mit à creuser en se courbant sur son outil, comme un homme peu habitué aux travaux manuels.

Taupier était derrière lui.

Par un mouvement plus prompt que la pensée, il leva sa pioche en la tenant à deux mains pour donner plus de force au coup.

Valnoir était courbé et ne pouvait pas voir ce qui se passait derrière lui.

Le fer s'abattit sur sa tête avec la rapidité de la foudre, et le malheureux amant de Rose de Charmière, roula, le crâne brisé dans la fosse.

L'affreux bossu resta un instant immobile sur le bord du trou, contemplant d'un œil sec le corps de cet homme qui avait été son ami.

Luis, sa bouche hideuse se contracta pour laisser échapper un éclat de rire satanique.

— Le mort saisit le vif ! répéta-t-il d'une voix saccadée.

Et il ajouta en brandissant sa pioche :

— La race des Noirval ne me gênera plus ; j'ai commencé à l'extirper en juin 1848, sur la barricade du faubourg du Temple. Après vingt-trois ans, j'ai bien le droit de recueillir enfin l'héritage.

Poussant du pied le cadavre, Taupier se remit à fouiller la terre avec une ardeur fébrile.

Le tuf volait sous les coups pressés de son outil, et l'excavation s'agrandissait à vue d'œil.

— C'est étonnant, grommela le scélérat après quelques minutes d'un travail acharné, il me semblait que la boîte n'avait pas été enfouie si profondément.

En effet, la fosse était déjà assez creuse pour que l'assassin y enfonçât plus que le genou, et l'opération qui avait précédé le duel n'avait pas été poussée si loin.

Taupier, cependant, continua sa besogne, mais il n'obtint pas plus de succès, et, au bout d'un quart-d'heure de nouveaux efforts, il fut obligé de reconnaître que le dépôt avait disparu.

Certains indices ne pouvaient laisser aucun doute.

La terre n'avait plus cette consistance qu'elle aurait dû reprendre pendant les gelées de l'hiver. Elle s'émiettait sous le fer et les racines qu'il rencontrait portaient la trace de coups de bêche.

Le bossu poussa un grognement de rage, jeta loin de lui sa pioche et remonta désespéré sur le bord du trou.

Peut-être en ce moment un remords, le premier, mordit-il ce cœur bronzé par l'habitude de toutes les infamies.

Ces trames si laborieusement ourdies se déchiraient tout à coup, ce plan échafaudé sur le crime s'éroulait comme un château de cartes, et Taupier se retrouvait seul en face de ses faits impudiques.

L'exil et la misère honteuse, toute cette para-

pective effrayante se dressa tout à coup devant lui.

Il revit par la pensée les bouges de Londres, où il avait déjà traîné autrefois son existence de folliculaire conquis par les honnêtes gens.

Adossé au tronc du Chêne-Capitaine, les bras croisés et l'œil hagard, il rêvait à l'avenir terrible qui l'attendait, quand il sentit une main se poser sur son épaule.

Il tressaillit et se retourna vivement.

En face de lui, se dressait un homme de haute taille enveloppé dans un long manteau.

Le premier mouvement de Taupier fut un mouvement de colère.

Il se précipita sur l'inconnu et chercha à le saisir à la gorge, mais, quand il se trouva face à face avec lui, il poussa un cri de terreur et recula en ouvrant les bras.

— Lui ! murmura-t-il, lui !

— Le mort saisit le vif, dit l'apparition d'une voix sourde.

A ces mots foudroyants, le misérable bossu chancela comme un homme ivre et passa la main sur son front pour rappeler sa raison qui lui échappait.

— Je m'appelle la Justice, cria l'inconnu, et je viens te dire qu'il faut que tu meures à cette place où tu as été deux fois assassiné.

Taupier venait de reconnaître sa première victime, Louis de Saint-Senier, qui lui apparaissait comme un spectre sorti de son tombeau.

Le frère de Renée, pâle et menaçant, tenait un pistolet de chaque main et semblait vouloir offrir à son assassin de recommencer le combat où il avait été trahieusement frappé jadis.

Avéglé par la rage et par l'effroi, Taupier saisit une des armes et chercha à l'arracher à son adversaire ressuscité.

Mais, dans ce brusque mouvement, il appuya le doigt sur le détente et fit partir le coup.

La balle l'atteignit au cœur et l'infâme bossu tomba mort sur le corps de Valnoir.

Rénée était vengée.

—

Les étranges aventures qui avaient abouti à ce lugubre dénouement sont celles qui se produisent seulement dans les grandes crises sociales.

La guerre et l'insurrection qui venaient d'ensanglanter la France, étaient seules capables de développer des caractères semblables à ceux qui ont figuré dans ce récit.

Il fallait cette époque de violence et de folie pour servir de cadres à des événements qui sembleraient impossibles en des temps plus calmes.

Sans le siège de Paris, sans les malheurs qui en avaient été la conséquence pour ceux de sa race, Louis de Saint-Senier, miraculeusement guéri de sa blessure, n'aurait pas été forcé de se cacher si longtemps au chalet de la rue de Laval.

Il y avait passé de longs mois entre la vie et la mort, et la nuit où il était sorti de sa chambre pour la première fois avait été celle où le misérable Frapillon avait reçu son châtiement de la main de Roger.

A la suite de cette catastrophe, le blessé était parti secrètement pour son château de Saint-Senier avec ceux qui portaient son nom.

Ses forces ne lui avaient pas permis de suivre sa sœur à Saint-Germain ; mais, dès qu'il s'était trouvé en état de supporter le voyage, il était parti pour la rejoindre.

En traversant la forêt dans sa chaise de poste, il avait voulu revoir la place où il était tombé. Dieu, qui châtie tôt ou tard les meurtriers, Dieu avait fait le reste.

Le mariage de Renée a été célébré dans la chapelle de Saint-Senier, au commencement de l'automne, et les nouveaux époux sont partis le lendemain pour l'Italie.

Podensac a renoncé au commerce et à la guerre pour devenir régisseur de la terre de Saint-Senier, qu'il administre à merveille.

Le brave Pierre Bourdier s'est embarqué au Havre. Il va liquider à San-Francisco la succession du comte de Luot, dont Renée est devenue l'héritière.

Louis de Saint-Senier a repris du service dans la marine, et est parti pour un voyage autour du monde.

Pilevert a endossé la livrée de Landreau, qui a ses invalides.

Quat à sa noble sœur, Rose de Charmière, elle est allée se fixer à Berlin, à la suite d'un officier de cuirassiers blancs dont elle a fait la connaissance à Saint-Denis, pendant la Commune.

Molinchard est à Londres. Il y fait la cuisine pour ses amis de la *Lune avec les dents*.

F. DU BOISGOBEY.

FIN.

GUERISON DE LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède Végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses ; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais, en Français, Allemand ou Anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papief.

W. W. SHERAR,
149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

CHOSSES ET AUTRES

Durant l'année 1879, on a construit 3,700 milles de chemins de fer aux États-Unis.

On compte, aux États-Unis, plus de cent six sociétés canadiennes soit nationales, littéraires ou de bienfaisance. Le nombre s'en accroît promptement. Nous en félicitons nos compatriotes émigrés.

Six wagons remplis d'œufs de vers à soie, évalués à \$840,000, sont arrivés à New-York venant de San-Francisco. Ces œufs viennent du Japon et sont expédiés à plusieurs personnes de New-York et de Paris.

D'après une récente statistique, il y a aux États-Unis 1,170 Sœurs de charité. Six religieuses du couvent des Sœurs Grises de Chicago vont partir prochainement pour la Nouvelle-Zélande, où elles vont fonder un établissement de leur ordre.

Varzin, où séjourne M. de Bismark quand il n'est pas à la cour, a été acheté 1,500,000 francs par le grand chancelier, qui a pris la somme sur sa dotation de guerre de 1866. Il y a deux ans, tout était encore affirmé, mais M. de Bismarck, homme pratique, a voulu exploiter personnellement son domaine. Il a créé une papeterie, des scieries à vapeur, une distillerie d'eau-de-vie.

On évalue le produit des mines d'or aux États-Unis, pendant l'année 1879, à \$38,900,000, et le produit des mines d'argent à \$40,812,000.

Depuis six ans, le produit total des mines d'or a été de \$243,891,532, et le produit total des mines d'argent de \$223,722,260.

On voit, d'après ces chiffres, que depuis 1873, on a extrait pour \$477,613,891 d'or et d'argent des mines exploitées aux États-Unis.

On mande de Kansas City (Etats-Unis), qu'un nommé Meisenthaler a été tué il y a quelques jours par un météore ou aéro-lithe. Il chassait des bestiaux de son champ, dit le rapport, lorsque le météore est descendu obliquement par un grand érabie dont il coupait les branches comme l'aurait fait un boulet de canon. Il a frappé Meisenthaler près de l'épaule, a traversé son corps obliquement et s'est enfoncé à deux pieds dans la terre. Le météore est composé de pyrites de fer, ronds et bruts, de la grosseur d'un seau ordinaire.

Le plus fort et le plus intrépide coureur de l'époque, Achille Bargossi, surnommé l'homme-locomotive, est en ce moment à Paris, où l'avaient déjà précédé sa réputation et ses succès.

On raconte de lui des tours de force étonnants. A Rome, ayant parié de marcher pendant vingt-quatre heures, concurremment avec un cavalier, il gagna son pari, le cheval étant tombé mort de fatigue à la vingt-troisième heure ; à Milan, à Naples, il a vaincu les écuyers les plus consommés ; il y a quelques mois, il a fait en cinq jours le trajet de Montpellier à Bordeaux, c'est-à-dire un parcours de six cents kilomètres, et, tout dernièrement, il est venu de Lyon à Paris en quarante-huit heures.

Achille Bargossi est Italien, de la forte race des Romagnos. Depuis près de dix ans qu'il cherche un vainqueur, il n'a pas même réussi à trouver un rival.

Un explorateur, revenu dernièrement de l'Afrique communique au *Fremdonblatt* l'anecdote suivante :

— Un jour, j'arrosais des fleurs sur le bord de ma fenêtre. Sans doute j'y mis trop de zèle, car un jet d'eau alla frapper la figure d'un arabe, qui était étendu au soleil pour faire sa sieste. Je me retirai prudemment de la fenêtre et entendis alors l'imprécation suivante :

— " Si tu es un vieillard, je te méprise ; si tu es une vieille femme, je te pardonne ; si tu es un jeune homme, je te maudis ; si tu es une jeune fille, je t'en sais gré ! "

Si la politesse était bannie du reste de la terre, ce n'est pas à Berne qu'elle devrait chercher un refuge dit un journal français.

Il se serait, en effet, formé là-bas une association ayant pour but l'abolition du salut dans la rue.

De même, en France, on institua jadis la fameuse *Société des chapeaux vissés*, qui compte encore un certain nombre d'adeptes.

Tant pis, ma foi, pour ceux qui veulent ainsi supprimer de la vie les manifestations extérieures de la courtoisie ! Ce n'est pas grand'chose assurément que le coup de chapeau insouciant. Cependant gardons-nous bien de toucher à cette coutume. Nous dégingolons bien assez vite sur la pente de l'indifférence mutuelle et de la *rusticité* sociale.

Le salut, comme la carte de visite, tant raillée, est un *memento* qui nous empêche d'oublier trop vite. Grâce à lui, tous les êtres ne sont pas encore égaux devant le *ça m'est bien égal* de l'égoïsme affairé.

Quoi de plus touchant, par exemple, que ce salut de la mort qui fait découvrir tous les fronts devant le cercueil qui passe ?

Le corbillard de dernière classe emporte un malheureux pour qui la vie fut une longue lutte qui ne connut que des défaites. Le malheureux aura du moins été salué une fois, par ceux-là même qui le repoussèrent ou le dupèrent.

Le front du plus riche ou du plus puissant se découvre devant le mystère du grand départ. Le plus frivole dit un adieu à celui qui s'en va vers l'inconnu.

Je trouve cela touchant. Je trouve cela utile.

N'en déplaise aux coalisés de Berne, leur tentative me semble odieuse.

Certaines formules du cérémonial font en quelque sorte partie de la toilette de propreté.

Ne nous encrassons pas volontairement.

Ce serait trop de naturalisme à la fois.

—

Le froid intense qui règne depuis quelques jours nous remet en mémoire les grands hivers dont l'histoire fait mention. D'après un grand nombre de témoignages, la saison rigoureuse était généralement plus froide jadis qu'aujourd'hui. Ainsi :

La neige persiste pendant quarante jours dans Rome, 396 ans avant Jésus-Christ.

558 ans après Jésus-Christ, la mer Noire est couverte de glaces pendant vingt jours.

En 608, les vignes sont détruites dans une grande partie de la France.

En 821, la plupart des rivières de l'Europe sont gelées pendant un mois entier.

En 860, la neige et la gelée durent sans interruption pendant six mois. L'Adriatique gèle entièrement.

En 974, on traverse le Bosphore sur la glace. Des épidémies suivent le froid ; la famine s'y joint, et un tiers de la population de la France est détruit.

En 1133, le Pô est gelé. Le vin gèle dans les caves.

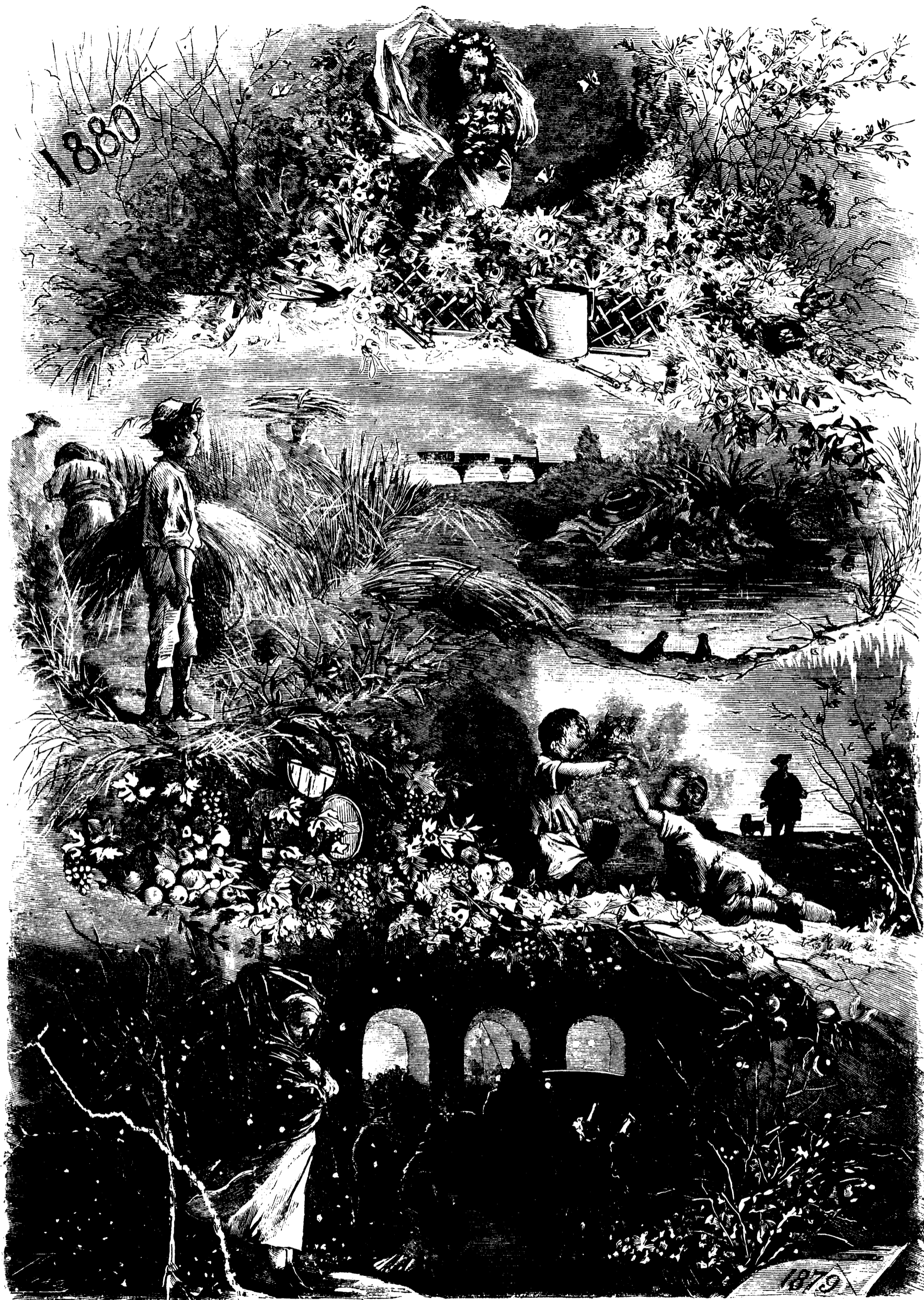
Citons encore les années 1210, 1323, 1364, 1408. En cette dernière année presque tous les ponts de Paris sont emportés par les glaces. Le greffier du parlement déclare qu'il ne peut enregistrer les arrêts, l'encre gelant au bout de sa plume, malgré le grand feu qu'il entretient dans sa cheminée. Toute la mer est gelée entre la Norvège et le Danemark.

En 1458, 40,000 hommes campent sur le Danube gelé.

En 1829 et 1840, l'hiver fut très-rigoureux.

En 1846, le plus grand froid observé en France depuis l'invention du thermomètre est relevé à Pontarlier, où l'on constata 31 degrés 3 dixièmes.

Enfin, en 1853, presque tous les cours d'eau d'Europe furent gelés.



LE JOUR DE L'AN

Il n'y a qu'à Québec où ces choses-là arrivent.

Tous ceux qui ont mis le pied dans la capitale, connaissent Laforce, le fameux Laforce, l'aimable Laforce, bon Laforce, le roi du restaurant québécois. Ce n'est pas un bêta, tant s'en faut. Eh bien, l'autre jour il s'est fait rouler tout de même d'une belle manière.

Un individu—un bon ! tout le monde le connaît, de sorte que je n'ai pas besoin de vous le nommer—se présente au *Chien d'Or* et se fait servir tout ce qu'il put s'imaginer de plus soigné, mais là, aux petits oignons ! Le garçon s'étonnait d'une pareille consommation ; mais, soupçonnant peut-être que notre bohème avait hérité, il servait, servait, servait toujours.

A la fin, le quart d'heure du Rabelais étant arrivé :

—Garçon, allez me chercher le propriétaire, dit le consommateur en se frappant sur la bedaine ; et plus vite que ça !

Et Laforce, le gai, le joyeux, le brave Laforce se présente le sourire aux lèvres :

—Qu'est-ce qu'il y a à votre service, monsieur !

—Laforce, amphytrion sans pareil, restaurateur sans parallèle dans l'histoire québécoise, vous à qui l'antiquité eût élevé des statues, vous contre qui il n'y a point de résistance, enfin ! j'ai fait une gageure.

—Une gageure ? c'est très-bien, j'espère que vous la gagnerez.

—Bravo ! je vous reconnais là, Laforce de mon cœur. Vous espérez que je gagnerai ma gageure, n'est-ce pas !

—Oui, certainement.

—Eh bien, cela dépend de vous.

—Vraiment ? diable !

—Oui, j'ai parié que je viendrais chez vous, que je me ferais servir vos mets les plus délicats, vos vins les plus chouettes—et Dieu sait si votre cave est bien rempli, hein !—et puis que je vous paierais avec une chanson. Voyons, vous êtes un bon garçon ; faites moi gagner mon pari !

—Sapristi ! dites donc, je suis bon garçon, c'est vrai ; mais ce n'est pas une raison pour que l'on me paye avec des chansons.

—Ah ! bah ! vous ne voudriez pas me faire perdre ma gageure.

—Mais, sapristi ! pourquoi n'avez-vous pas gagné que vous iriez dîner comme ça chez Russell ?

—Allons donc, un homme qui a du goût !...

Laforce commençait à plier ; on le prenait par son sensible ; et puis, comme nous l'avons dit déjà, c'est un si bon zigou. Mais, en même temps, comme c'est une fine mouche.

—Tenez, dit-il, la chose est impossible, voyez-vous ; ça ne serait pas honnête ; je ne puis pas me faire votre complice pour dépouiller votre adversaire.

C'était jouer serré ; mais il avait affaire à forte partie.

—Comment cela ? reprit le débiteur ; mais si je vous payais avec une chanson, et que vous fussiez satisfait ?

—Ah ! vous ne me ferez pas avaler ça, par exemple ; vous pouvez avoir une jolie voix, mais ça ne vaut pas le bel argent sonnante ; mettez ça dans vos papiers.

—Non ? eh bien, je m'en rapporte à vous ! Si je vous chante une chanson qui vous plaise, la prendrez-vous pour argent comptant ?

—Oh ! oui, par exemple ; mais je vous en défie bien.

Et notre farceur de se mettre à chanter plusieurs chansons de suite. Mais, chaque fois qu'il demandait à Laforce si celle-là lui plaisait, celui-ci répondait invariablement :

—Non, non, c'est inutile.

Enfin, de guerre lasse, le chanteur prend un air découragé, tire son porte-monnaie de sa poche, l'ouvre, met la main sur un billet de banque, et entonne de sa plus belle voix :

Allons, puisqu'il le faut,
Si rien ne peut vous vaincre,
Je me laisse convaincre
Et solde mon écot !.....

—Ah ! mon gaillard, je vous vois sourire ; je parie que celle-là vous plaît.

—Oui, oui, c'est celle-là qui me plaît, s'écrie Laforce.

—Eh bien, vous êtes payé, et j'ai gagné ma gageure, dit le bohème en se levant de table.

Laforce est homme à bien prendre les choses.

—Sapristi ! dit-il, vous m'avez mis dedans ! Eh bien, venez prendre un verre de chartreuse par dessus le marché !

Qui fut dit fut fait ; seulement, ce bon Laforce ne veut plus entendre chanter ni au *Chien-d'Or*, ni à son restaurant de la Chambre.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Les cas de longévité sont tellement rares aujourd'hui qu'on les cite comme curiosité. Si en 1877 la moyenne de la vie humaine est de 30 ans, il n'en était pas de même il y a un siècle : les octogénaires étaient encore communs. Que la dégénérescence continue proportionnellement, et en 1977, 25 ans sera un âge très avancé !

Il vient de mourir à Saint-Génin, des suites d'une chute un vieillard de 106 ans, qui avait conservé jusqu'à sa fin une vivacité extraordinaire. Un médecin de la ville avec qui il était lié, le Dr A. Sorlin, vient d'écrire à M. R. Bravais, chimiste à Paris, que depuis plusieurs années, cet homme prenait du Fer Bravais à qui il devait la force, la vigueur et l'appétit exceptionnels dont il jouissait.

Cet exemple ne doit pas surprendre, car du moment qu'aucun organe essentiel n'est lésé et qu'on rend au sang au fur et à mesure qu'il s'épuise, les principes nutritifs qui lui sont indispensables, il n'y a aucune raison pour que la vie s'arrête de sitôt.

Chacun sait que la pauvreté du sang et tous les troubles qui en résultent, constituent l'état d'anémie. Physiquement les signes caractéristiques de l'anémie sont la pâleur de la face, la décoloration des muqueuses, de la bouche et des papiers, une faiblesse générale, un froid habituel aux pieds et aux mains, une susceptibilité nerveuse exagérée.

A ce moment il est grand temps de rendre au sang épuisé le Fer qui lui est nécessaire, car ces symptômes sont les avant-coureurs de quelque maladie, dont neuf fois sur dix la terminaison est fatale.

Si on consulte les bulletins de mortalité, on voit que, de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, celles qui ont pour cause la faiblesse ou l'appauvrissement du sang font plus de victimes à elles seules que toutes les autres réunies, et la statistique nous prouve que dans les grandes villes, sur un million d'individus des deux sexes, 900,000 sont anémiques à différents degrés.

—“ Prenez du Fer Bravais, disait un docteur populaire à un de ses clients atteint de phthisie ; il vous octroiera un brevet d'existence que vous pourrez renouveler à volonté... et à bon marché !”

On trouve le Fer dialysé Bravais dans la plupart des pharmacies de France et de l'étranger, à Paris, 15 rue Lafayette. Se défier des imitations et exiger la marque de fabrique et la signature.

AVIS PUBLIC

Les sous-signés ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de faire une nouvelle réduction sur leurs prix à cause de la grande quantité de marchandises d'automne qui leur reste et qu'ils ne veulent pas s'exposer à garder jusqu'au printemps. Belle occasion pour ceux qui sont en retard avec leurs emplettes ; ou encore ceux qui se proposent de faire des cadeaux du jour de l'an.

Les sous-signés prennent de plus occasion de dire que si, comme certains marchands, ils ne font pas de petits présents de valeurs insignifiantes, c'est qu'ils considèrent que leurs prix uniformément plus bas qu'ailleurs présentent plus d'avantages à l'acheteur qui, chez eux, n'est pas exposé à payer ses présents bien chers en se faisant pincer sur d'autres marchandises.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montréal.

OYEZ ! OYEZ !

La banque d'Angleterre vient d'émettre quatre bank-notes—mais quelles bank-notes !—de cent mille livres sterling chacune. Après le tirage, et épuisée sans doute par un pareil effort, la planche a été brisée. On ne verra plus jamais de bank-note de deux millions et demi de francs.

Mais le curieux n'est pas là.

Il consiste en ceci. Ces beaux chiffons de papier ont pour possesseurs : 1o. la maison Rothschild ; à tout seigneur... ; 2o. miss Burdets Coutts ; 3o. la banque d'Angleterre elle-même ; 4o. et enfin le banquier anglais Roger, “ poète à ses heures,” ajoute-t-on, et un fantaisiste, à ceup sûr, car il a fait soigneusement encadrer sa bank-note dans son salon.

Banquier, poète, fantaisiste et archimillionnaire ! quel rêve !

Le fait d'encadrer une bank-note de deux millions et demi paraîtra tout à fait surprenant de la part d'un poète, mais absolument invraisemblable de la part d'un banquier. Pourtant cela est.

Mais nous nous demandons quel est le plus sot des deux, le plus bêtement brutal, dn banquier ou du poète.

Avec les deux millions et demi qu'il immobilise, le banquier pourrait faire beaucoup de bien à l'industrie et au commerce, et gagner beaucoup d'argent, considération à laquelle nous n'aurions pas cru un banquier insensible.

Mais le poète ! Que de rêves à réaliser avec cette fortune rendue stérile ! que de confrères malheureux à secourir ! que d'injustices à réparer ! que d'œuvres d'art on peut se procurer, que de jouissances intelligentes on peut se donner avec cent mille livres de rente ! Et nous n'admettrons jamais que deux millions et demi dans la fortune d'un homme ou d'une maison puissent être considérés comme du superflu, comme une valeur inutile à employer. Ce serait trop insolent.

Nous avions déjà entendu raconter l'histoire de ce lord qui avait encadré, dans son salon, au milieu d'œuvres de maître, une grossière et stupide bank-note d'un million. Un grand seigneur, passe ; mais on voit que son exemple était mauvais.

Ils prétendent que mes garçons sont des ivrognes, disait une bonne vieille : j'cré ben que non ! ils aiment trop l'eau pour ça. Tous les matins, au petit jour, ils se battent à qui sera rendu au sciau le premier. C'que c'est, mon Dieu, que les mauvaises langues. Si je les connaissais pas !...

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages des pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

Décisions judiciaires concernant les journaux

- 1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
- 2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
- 3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

A NOS ABONNÉS ET AMIS DES ÉTATS-UNIS

MESSIEURS,

Notre agent général, M. Edmond Stevens, parcour en ce moment les centres canadiens-français des Etats-Unis ; il va aller vous voir pour abonner ceux qui n'ont pas encore le bonheur de l'être, et faire payer ceux qui jouissent de cette faveur.

Nous espérons, messieurs et mesdames aussi, que vous le recevrez avec la plus grande bienveillance, et que vous le reverrez content et le cœur rempli de reconnaissance. Il fut un temps où tous les Canadiens-français des Etats-Unis voulaient recevoir et lire un journal qui leur parlait de la patrie et leur en faisaient voir les endroits les plus charmants et les hommes les plus remarquables, dans des gravures nationales.

L'Opinion Publique est toujours la même, elle continue de travailler à entretenir le sentiment national parmi nos compatriotes, et à leur indiquer les moyens de servir leur religion et leur patrie, et de marcher dans la voie du progrès. Nous savons, messieurs, combien l'amour de la patrie est vivace parmi vous ; aussi, nous comptons sur vous, et nous sommes sûrs que nous ne regretterons pas les dépenses que nous aurons faites pour vous visiter.

Voici les principaux endroits que visitera notre agent :

- | | |
|-------------|---------------|
| Concord, | Valley Falls, |
| Suncook, | Ashton, |
| Hooksett, | Manville, |
| Manchester, | Woonsocket, |
| Nashua, | Blackstone, |
| Lowell, | Waterford, |
| Lawrence, | Worcester, |
| Boston, | Springfield, |
| Fall River, | Holyoke, |
| Providence, | Burlington. |
| Pawucket, | |

Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans ces différents endroits voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Et surtout, que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation du compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

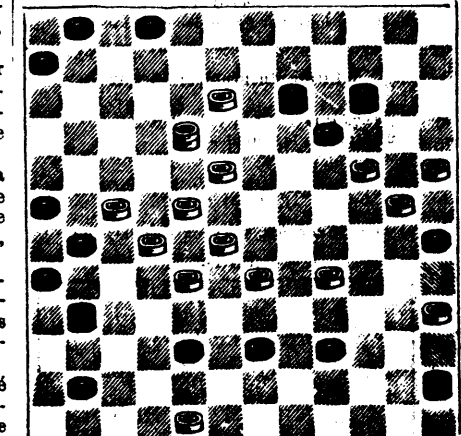
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 197

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 195

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
46 à 39	28 à 45
41 35	30 28
62 56	54 41
40 34	26 39
29 23	17 28
25 20	14 25
56 49	35 39
51 2	25 29
65 60	66 53
64 59	58 51
52 47	41 53
19 13	7 20
3	6 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 195

- Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Sancier.
 Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Végin.
 North Brookfield ; P. D. Létourneau.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 8 janvier 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue St-Catherine. Pour parties, problèmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 696, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 192: MM. J. W. Shaw, L. Latrenière, F. Dugas, M. Toupin, S. Lafrenais, J. Gauthier, Montréal; L. O. P. Sherbrooke; X. Beaujeu, Berthier; N. P., Sorel; "Echech," Saint-Jérôme; H. Lupien, Z. Delaunais, V. Gagnon, Québec; A. C., Saint-Jean; M. Lalaurie, New-York; Un amateur, Trois-Rivières; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe.

Solutions justes du problème No. 193: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; M. Toupin, Montréal; Z. Delaunais, Québec.

J. W. Shaw, Montréal.—Journaux reçus. Merci. N. P., Sorel.—Nous ne voyons pas de mat dans votre solution de l'étude No. 1. Examinez de nouveau.

Nous apprenons que M. Blackburne ne pourra pas assister à l'ouverture du tournoi américain; mais il est probable qu'il se rendra à New-York durant le cours du mois de février prochain.

La Revue des Jeux et des Arts annonce qu'une lutte échiquéenne est actuellement engagée à Paris entre M. de Baskrowny et Gossip; celui qui aura le premier gagné cinq parties sera proclamé vainqueur. La première partie est à l'avantage de M. Baskrowny.

Le 19 décembre 1879, le capt. Mackenzie a joué simultanément dix-neuf parties au "Manhattan Chess Club," de New-York. L'aimable joueur paraissait être à l'aise au milieu de ses adversaires, et allait d'un échiquier à l'autre avec une promptitude qui annonce une habileté peu commune; dans un instant, son regard jugeait la position. Les dix-neuf parties ont été jouées dans l'espace de trois heures et trois quarts; M. Mackenzie gagna quinze parties, avec deux remises.

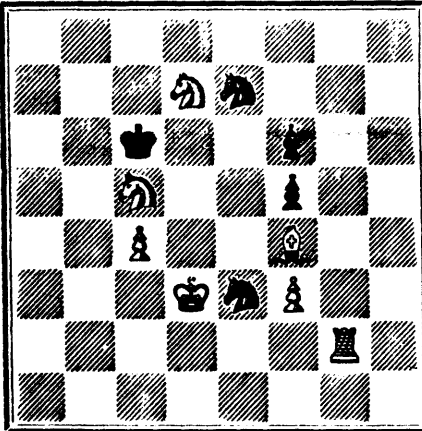
Le Congrès américain va voir surgir, paraît-il, un nouveau champion dont la renommée sera puissante. C'est un jeune homme de la Géorgie, qui défait tous ses adversaires, même en leur donnant de fortes avances. On dit que c'est un second Morphy. C'est ce que le temps prouvera; car "beaucoup d'appelés, mais peu d'élus." Cependant, je prédis que le premier prix sera remporté par quelque jeune néophyte, encore ignorant de sa puissance et inconnu du monde des échecs.—Cincinnati Com.

PROBLÈME No. 195.

LETTRE "Q."

Composé par M. J. B. MUNOZ, New-York.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

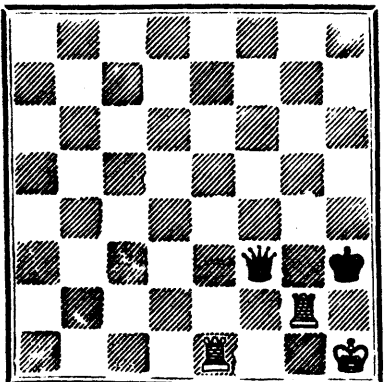
Solution du problème No. 192.

Blancs. Noirs. 1 D 7e F D 1 ? 2 Mat selon le coup des Noirs.

ÉTUDE No. 2.

(Du Guardian, Croydon (Angleterre).)

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font partie nulle.

Solution du problème No. 193.

Blancs. Noirs. 1 C 4e C 1 R 4e R (A) 2 D 3e R, 6e héc 2 R joue. 3 D 7e R, mat. (A) 1 R 4e F 2 R joue. 2 D 3e F, 6e héc 3 D 7e F, mat.

119e PARTIE

Jolie partie jouée il y a quelque temps en Angleterre. Gambit Allgaier-Walker.

Table of chess moves for the Allgaier-Walker Gambit, listing moves for both sides (Blancs and Noirs) in algebraic notation.

Les Blancs font mat en 3 coups.

NOTES.

- (a) Généralement un bon coup dans ce début, mais ici nous préférons D 3e F R. (b) Perte de temps et exposant leur Roi. (c) Inutile, le P devait défendre le C attaqué.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 2 janvier 1880.

Table listing prices for various types of flour (Farine) and grain (Grains) in Montreal.

Table listing prices for various types of butter (Beurre) and milk (Lait).

Table listing prices for various types of poultry (Volailles) and eggs (Œufs).

Table listing prices for various types of vegetables (Légumes).

Table listing prices for various types of game (Gibiers).

Table listing prices for various types of meat (Viandes).

Table listing prices for various types of dairy products (Divers).

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock (Bestiaux) such as beef, sheep, and pigs.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Rioury.

Longpré & David

AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché...\$1.00 même par la poste. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

ETRENNES.

Les temps sont durs, dites-vous, donc nécessité de faire des économies, cela n'est malheureusement que trop vrai, mais il ne s'en suit pas, que vous devez supprimer les étrennes, bien au contraire, il faut tenir à cette bonne vieille coutume, seulement, si vous voulez arriver au bon marché, et par suite à l'économie, n'achetez que l'utile et laissez de côté ces mille riens qui n'ont pas de valeur réelle. Un beau Livre de prières ou de littérature, un Album, un Chapelet, de belles Gravures, de jolies Boîtes de Peinture, de Papeterie ou autres, Encriers, Crayons, Canifs, etc. sont de ces choses nécessaires, et vous n'aurez que l'embaras du choix, à des PRIX REDUITS, en vous adressant à FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

Advertisement for 'FER BRAVAIS' medicine, featuring a coat of arms and text describing its benefits for various ailments like anemia and weakness.

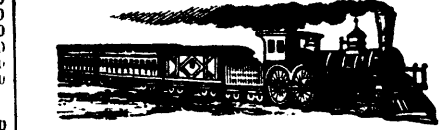
\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adresses: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

HOTEL RIVARD No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes cuisines et remises. P. RIVARD, gérant.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII. LA CIE. DE LITHOGRAPHIE BURLAND propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LEON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 30 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses. Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandelliers, Ostensorioirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Corsus, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, un magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix. Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes. A. C. SENECAL & Cie. Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST Chemin de fer Q. M. O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA. Jusqu'à AVIR CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit: A.M. P.M. Train Express pour Hull à 9.25 et 4.45 Arrivant à Hull à 1.30 P.M. et 8.50 " à Aylmer à 2.00 p.m. et 9.20 A.M. P.M. Train Express de Aylmer à 8.15 et 3.35 Train Express de Hull à 9.10 et 4.30 Arrivant à Hochelega à 1.20 P.M. et 9.40 Train pour St-Jérôme à 5.15 P.M. Train de St-Jérôme à 7.00 A.M. Magnifiques char-palais sur tous les convois de passagers. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes. STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bureaux: 302, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame. C. A. SCOTT, Surtendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal le 21 juillet 1879.

AGENTS, LISEZ CECI. Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vos ventes nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adresses-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE!

AVIS! The Scientific Canadian AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a 6 beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDEITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY, L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED.)